

LA FABRIQUE DU PAYSAGE paysagistes associés

49 rue Lamartine
78000 VERSAILLES
T: 01 39 51 93 97
www.lafabriquedupaysage.com
lafabriquedupaysage@orange.fr
Sarl capital de 10 000€ SIRET 489 755 298 000 10





'PRESENTATION DE L'AGENCE'

Etudes, Conceptions & Techniques du Paysage

«La Fabrique du Paysage», associe les compétences de paysagistes DPLG aux parcours complémentaires dont les deux gérants de la société :

- BTA, BTS, et une expérience professionnelle de 29 ans en suivi de chantier de paysage et projets opérationnels pour le premier,
- formation en architecture et une expérience professionnelle de 26 ans en études et conceptions de projets de paysages urbains, pour le second.

Les deux gérants sont également enseignants au département technique de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles depuis 2016.

Nos formations et expériences complémentaires, mettent notre créativité au service d'une démarche conceptuelle globale du paysage s'appuyant à la fois sur une écoute des attentes et besoins des différents protagonistes du paysage, sur la prise en compte des réalités techniques et économiques du projet, et sur une étude du contexte général du site étudié (historique, géographique, naturel, grand paysage, paysage rapproché, usages, fonctionnements, sensible (perceptions...) ...).

C'est sur cette approche transversale entre dynamique naturelle et dynamique humaine que se fonde notre démarche de projet technique et conceptuelle :

> Etudes

(Analyse - diagnostic - proposition - estimation – programmation, associés à tous moyens de communications : perspectives, coupes, maquettes, présentation powerpoint, photomontage...)

- Conception de projets d'aménagements d'espaces extérieurs (Esquisse - avant-projet - projet - estimation)
- > Maîtrise d'oeuvre complète

(Etude, conception, études techniques, suivi des travaux comprenant les terrassements, les revêtements de sols, les plantations, les ouvrages divers, les petites maçonneries, l'arrosage, l'éclairage, les clôtures, le mobilier...)

Notre clientèle est à l'image de notre savoir-faire et de nos champs d'intervention :

Le Ministère de la justice,

les Communautés d'Agglomérations (Evry-Centre-Essonne, Saint-Quentin-en-Yvelines),

les Etablissements Publics (EPA Sénart et EPA Marne-la-Vallée / EPA France),

les Chambres de Commerces et de l'Industrie (CCI des Yvelines et du Val d'Oise),

les Directions Interégionales des Routes d'Ile de France (DIRIF de Versailles)

les Parcs Naturels Régionaux (Gâtinais et Oise-Pays de France)

les villes de Senlis, Jouy-en-Josas, Marly-le-Roi, Evry, Anet, Cormeilles-en-Parisis, Mériel, le Châtelet-en-Brie...

Pierre et Vacances,

Bouyques Rénovation Privée...





Etudes, Conceptions & Techniques du Paysage

Etudes et conseils en grand paysage

- Volets paysagers (diagnostic, PADD, recommandations et actions) pour les PLU de plusieurs communes (2006- en cours),
- Etude urbaine et de paysage pour la mise en place de ZPPAUP (SENLIS 2006-2007) (VILLE DE SENLIS et PNR OISE-PAYS DE France),
- Atlas pour plusieurs communes du PNR du GATINAIS...) (Analyse et diagnostic du territoire, conseils et recommandations, actions avec propositions d'aménagement suivant les problématiques communales (2007- 2008)

Etude de faisabilité et aide à la décision en projet urbain ou projet de paysage

- Schéma directeur de réaménagement du parc de l'Ermitage à Versailles (Fondacio) (2021)
- Etude de faisabilité pour la réalisation du quartier du Clos Saint-Louis à Dammarie-Lès-Lys (77) EPA SENART . Analyse de l'état existant, orientations, faisabilité technique et financière (2019).
- Etude urbaine et de paysage pour la réabilitation et valorisation du Mail du Temps perdu Plaisir (78). Analyse de l'état existant, orientations, faisabilité technique et financière (2017-2018).
- Etude de paysage pour l'aménagement d'un emmarchement structurant (25 m de dénivellé), création d'un parcours découverte et d'un arboretum forestier dans la Boucle Massotte Buc (78). Analyse de l'état existant, orientations, faisabilité technique et financière (2017 en cours).
- Etude urbaine et de paysage pour la réabilitation et valorisation du Mail Teilhard-Chardin Guyancourt (78). Analyse de l'état existant, orientations, faisabilité technique et financière (2016).
- Etude urbaine et de paysage pour la transformation du secteur gare de Presles (95). Programmation et proposition d'un projet urbain avec création de 35 logements (surface plancher 2500m2), d'une médiathèque (270m2), d'un pôle médical (300m2) avec le parti pris de préserver les vues sur la vallée et l'église de Presles tout en réaménageant la place de la gare. (PRESLES) (2015-2016).
- Etude de faisabilité et esquisse pour le réaménagement de plaine Emy-les-Prés et proposition pour l'implantation d'un nouveau gymnase Cormeilles-en-Parisis (95) Faisabilité technique, économique et esquisse avec plan, coupes, perspectives (2014)
- Etude pour le réaménagement qualitatif de la rue G.Péri, L.Gonse, Place Cauchoix et deux parkings à Cormeilles-en-Parisis (95) Faisabilité technique, économique et esquisse avec plan, coupes, croquis perspectifs (2013)
- Schéma directeur des espaces publics quartier du Petit Colombes Grèves Colombes (92) (2006)





Etudes, Conceptions & Techniques du Paysage

Conseil, conception et suivi de travaux en aménagements paysagers

Dans toutes les missions de maîtrise d'œuvre complète ou partielle ci-dessous, une analyse et un diagnostic est un préalable à toute proposition d'aménagement afin d'évaluer les potentialités du site au regard du programme (conseil auprès de la maîtrise d'ouvrage) puis nous réalisons une mission d'aide à la décision pour permettre à la commune de se projeter et de mieux appréhender les transformations de son territoire avec la réalisation de plans, coupes, croquis perspectifs, maquette 3D avec animation si nécessaire :

Aménagements du paysage urbain / Quartier d'habitation / quartier mixte :

- Conception/Réalisation du paysage de l'écopôle ZAC du Charme
 - EPA SENART (2024-en cours) (18 000 000€ HT Trx)
- Conception/Réalisation du paysage de l'écoquartier de Villeray Saint-Pierre-du-Perray (91)
 - EPA SENART (2019-en cours) (15 000 000€ HT Trx dont 4 900 000€ Ht Trx paysage)
- Conception/Réalisation du paysage de l'écoquartier de Chanteloup- Moissy-Cramayel (77)
 - EPA SENART (2018- phase 2 : 2022 > en cours) (2 800 000€ HT Trx)
- Réalisation du paysage d'un secteur de la ZAC de la Clef-Saint- Saint-Pierre-du-Perray (91)
 - EPA SENART (2016-en cours) (650 000€ HT Trx paysage)
- Conception/Réalisation du paysage de l'écoquartier du Balory Vert-Saint-Denis (77)
 - EPA SENART (2011-en cours) (6 000 000€ HT Trx dont 1 900 000€ Ht Trx paysage)
- Conception du paysage de la extension et densification du bourg de Réau (77)
 - EPA SENART (2015-2017) (montant travaux non défini)
- Conception du paysage de la ZAC de la Clef-Saint-Saint-Pierre-du-Perray (91)
 - EPA SENART (2011-2012) (9 000 000€ Trx (paysage))
- Requalification des espaces extérieurs du quartier du Buisson à Magny-les Hameaux (78)
 - CA Saint Quentin en Yvelines (2010-2012) (1 500 000 € HT trvx)
- ZAC de Villaroy Quartier du Trou Berger à Guyancourt (78)
 - CA Saint Quentin en Yvelines (2009-2015) (4 900 000 € HT trvx)

Aménagements du paysage urbain / Coeur de ville, voiries, places, espaces publics :

- Conception/Réalisation des espaces publics du coeur de bourg de Château-Landon (77) (en cours)
 (1,3M€ trvx)
- Conception/Réalisation des espaces publics du coeur de bourg du Châtelet-en-Brie (77) (2021-2023) (1,5M€ trvx)
- Conception/Réalisation des espaces publics du centre-ville de Jouy-en-Josas (78) (2010-2021) (8,5M€ trvx)
- Conception de l'aménagement de la place urbaine T'Zen ST-Pierre-du-Perray (91) (2012) (2,5 M€ trvx)
- Requalification de la place de l'église d'ANET (28) (2008-2011)
- Requalification des espaces publics du Village de Marly-le-Roi (78) (2010-2011)
- Propositions d'aménagement des espaces publics du centre bourg de Mériel (95) (2010)





Etudes, Conceptions & Techniques du Paysage

- Aménagements de la place Basse Center Parcs de l'Aisne (2006-2007)
- Proposition d'aménagements d'espaces publics pour plusieurs communes du PNR du Gâtinais (2007)

Aménagement de parcs, jardins, espaces de loisirs et milieu naturel :

- Aménagement du parc du Vallon du Balory (77) (EPA SENART) (2014-2022) : (budget prévisionnel 1 M€ HT)
- Aménagement du jardin du Presbytère de Cernay-la-Ville (78) (Ville de Cernay-la-Ville) (2016-2020) : (240 000€ HT travaux)
- Réalisation des 3 extensions Center Parcs domaine des Trois Forêts (57) (2012 2015 2017)
 4 M€ trvx (paysage)
- Conception du parc du vallon de Balory (7ha) de l'Ecoquartier du Balory EPA SENART (2012-2013)
- Réalisation des aménagements Center Parcs domaine du Bois aux Daims (86) (2013-2015),
 5 M€ trvx (paysage)
- Conception du parc du Ru des Prés Hauts- ZAC CLE ST PIERRE EPA SENART (2011-2012)
- Réaménagement du parc Bataille à Evry (91) (2008-2012) : parc de 8ha du XVIII/XIXème siècle
- Réaménagement du parc de la résidence Vaucresson (92) (2010-2012) : parc de 15ha du XVIIème siècle
- Réalisation des aménagements de Center Parcs domaine du lac de l'Ailette (02) (2006-2008), 10M€ trvx (paysage)

Aménagement dans le cadre de la petite enfance ou d'espaces récréatifs :

- Aménagement des espaces extérieurs et cours du groupe scolaire Château-Villard à Boissise-le-Roi (cours de récréation «oasis», gestion des eaux pluviales, îlot de fraîcheur, végétalisation, limitation de l'effet albedo des sols, diversification des usages...) (Boissise-le-Roi) (77)) (2024 -en cours), -m², 230 000 € HT.
- Aménagement des espaces extérieurs et cours du groupe scolaire Gabriel Bouvet à Coignières (co-conception avec les enfants, enseignants et parents, cours de récréation «oasis», gestion des eaux pluviales, îlot de fraîcheur, végétalisation, limitation de l'effet albedo des sols, diversification des usages...)) (Coignières) (78)) (2024 -en cours), 800m², 190 000€ HT.
- Aménagement des espaces extérieurs et cours du groupe scolaire Saint-Exupéry à Magny-lès-Hameaux) (co-conception avec les enfants, enseignants et parents, cours de récréation «oasis», gestion des eaux pluviales, îlot de fraîcheur, végétalisation, limitation de l'effet albedo des sols, diversification des usages...)) (MAGNY-LES-HAMEAUX (78)) (2024 -en cours), -m², 300 000€ HT.
- Aménagement des espaces publics et abords de l'école et du pôle enfance des Tilleuls (parcs de stationnement, trottoirs, parvis, cours de récréation, bassin et noue de stockage) (CHARTRETTES (77)) (2022 -en cours), -m², travaux non défini à ce stade € HT.
- Aménagement des espaces publics et abords de l'école élémentaire Jean Jaurès et de la salle des fêtes (parcs de stationnement, trottoirs, parvis, cours de récréation, bassin et noue de stockage) (VERNEUIL-L'ETANG (77)) (2022 -en cours), -4300 m², travaux 405 000€ HT.
- Aménagement des espaces extérieurs et déminéralisation et végétalisation de l'école André Gide à Magny-lès-Hameaux (78) dans le cadre de l'opération «Ma cour passe au vert» (MAGNY-LES-





Etudes, Conceptions & Techniques du Paysage

- HAMEAUX (78) (livré 2023), 2 370m² (525m2 mater+1845 élém), 270 000 € HT.
- Aménagement des espaces extérieurs de l'école et du pôle enfance et des abords publics (parcs de stationnement, trottoirs, parvis, cours de récréation, bassin et noue de stockage) (SAINT-WITZ (77)) (2021 -en cours), -6000 m², travaux 987 000€ HT.
- Aménagement des espaces extérieurs de l'école et du pôle accueil des Vergers et des abords publics (parcs de stationnement, trottoirs, nouvelle voie de desserte, parvis, cours de récréation, bassin et noue de stockage) (SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN (45)) (2010-2013), 4 600 m², travaux 360 000€ HT.
- Aménagement des espaces extérieurs d'un centre d'accueil sans hébergement et des abords publics (stationnement, trottoirs, voie de service, cours, espace végétal dédié aux enfants) et d'un parc urbain, (VILLE DE CHAMPAGNE-SUR-SEINE (77)), (2010-2012), 2000 m², 190 000 € + 315 000 € HT parc (option).
- Aménagements de jeux d'eau, d'aires de jeux et de parcours de santé Center Parcs des domaines du Lac de l'Ailette (02), des Trois Forêts (57) (période de 2006 à 2017)
- Aménagement de 3 aires de jeux dans le cadre de la Requalification des espaces extérieurs du quartier du Buisson à Magny-les Hameaux (78) CASQY (2010-2012) (430 000 € HT jeux seuls)
- Aménagement de l'aire de jeux de la Friche à Anet (28), (2008-2010), 700m2, 71 000€ HT (Revêtements de sols, clôtures, plantations, jeux et mobiliers).
- Aménagement des espaces extérieurs et récréatifs de la crèche et du restaurant scolaire du quartier des Pyramides à Evry (91) Ville d'EVRY- (2007-2010)- 900m2 145 000 € HT
- Aménagement des liaisons douces de Villages Nature Villeneuve-le-Comte (77) (EPA MARNE) (2017)

Mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la démarche de développement durable :

- 2013 : plan de gestion du paysage de l'écoquartier du BALORY (plan, descriptif et coût de gestion des espaces plantés sur 10 ans)
- 2013 : Aménagement de bassin de rétention enterré et noue de stockage Espace publics et cour de l'Ecole élementaire des Vergers à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (45)
- 2012 : plan de gestion du paysage de la ZAC de la CLE SAINT PIERRE (plan, descriptif et coût de gestion des espaces plantés sur 10 ans)
- 2010 : aménagements de la ZAC JEAN MONNET à VERT-SAINT-DENIS pour l'EPA SENART
- 2005 : cahier des charges pour l'entretien et la gestion différenciée de la base de Vaires-Torcy (pour I&P)

Travaux environnementaux et/ou spécifiques

- Travaux environnementaux compensatoires pour répondre à l'impact sur la faune et la flore protégée dans le cadre de la réalisation du Center Parc de la Vienne (86). (PIERRE ET VACANCES) (100 000€ HT) : déplaquage de plantes hôtes d'espèces protégées, replaquage, protection d'espèces protégées par mise en oeuvre de clôtures et portail d'accès, mise en oeuvre de bâches de protection batraciens...(2012-2013)
- Travaux forestiers de défrichements-déboisements et préparations des emprises des Villages Nature (77) avant viabilisation et constructions (VILLAGES NATURE) Expertise, mise au point des marchés de travaux et suivi de travaux. Dépressage de jeunes peuplements et mise en sécurité de vieux peuplements (2013-2016)
- Renaturation du ru du Bourdigal dans le cadre de la réalisation du Center Parc de la Vienne (86) (PIERRE ET VACANCES) (18 000€ HT) mise en place de dalots et suppression d'un passage à gué avec mise en place de batardeaux. (2015)



LRéalisation de bassin de stockage enterrés et de noue de stockage pour la gestion à la parcelle des eaux de pluies dans le cadre de la réalisation de l'école des Vergers (SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN (45)) (2010, 2013)

GRAND PAYSAGE

PAYSAGE URBAIN
PARCS & JARDINS
PAYSAGE & LOISIRS
PAYSAGE & ENFANCE
PAYSAGE LINÉAIRE
TRAVAUX SPÉCIFIQUES

SENLIS (60)

ÉTUDE URBAINE ET DE PAYSAGE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE ZPPAUP

2007

Mission: ÉTUDE URBAINE / PAYSAGE

Maîtrise d'ouvrage: COMMUNE DE SENLIS / PNR DES PAYS DE L'OISE

Partenaires: EXTRA-MUROS URBANISTES (MANDATAIRE)



PNR DU GATINAIS (77-91)

ATLAS DU PAYSAGE

2007

Mission: ATLAS DU PAYSAGE

Maîtrise d'ouvrage: PNR DU GÂTINAIS

Partenaires: EXTRA-MUROS URBANISTES (MANDATAIRE)

Surface: COMMUNES DE ST GERMAIN-SUR-ÉCOLE, COURANCES, ONCY-SUR-

ÉCOLE, ST SAUVEUR, NOISY-SUR-ÉCOLE, MOIGNY-SUR-ÉCOLE



PLU - MISSION PAYSAGE

DIAGNOSTIC ET RECOMMANDATIONS

2008-2012

Mission: ÉLABORATION DU PLU

Maîtrise d'ouvrage: COMMUNE DE VRAIGNES-LÊS-HORNOY(80), CORMEILLES-EN-PARISIS(95), LA FRETTE-SUR-SEINE (95), MÉRIEL (95), FRESNE-LÉGUILLON

(60),RICHEVILLE(27) DOMART-SUR-LA- LUCE (80), RUMIGNY (80)
Partenaires: DESSEIN URBAIN URBANISTES (MANDATAIRE)





ÉTUDE URBAINE ET DE PAYSAGE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE ZPPAUP

GRAND PAYSAGE

Date: 2007

Mission: ÉTUDE URBAINE / PAYSAGE

Maîtrise d'ouvrage: COMMUNE DE SENLIS

PNR DES PAYS DE L'OISE

Partenaires: EXTRA-MUROS URBANISTES

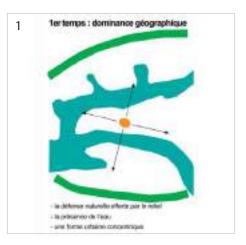
(MANDATAIRE)

L'étude urbaine a pour objectif, à partir d'un diagnostic précis du paysage à l'échelle du territoire de la ville, puis d'une étude fine du tissu urbain, de proposer un périmètre pour la mise en place d'une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) et de préparer les conditions de sa mise en place.

Parallèlement, l'étude urbaine a contribué à un véritable projet urbain pour la commune, porteur de renouvellement urbain et de préservation de la qualité architecturale et de l'environnement de la commune. Ce projet urbain et les conditions de mise en œuvre devront trouver leur traduction dans le « projet d'aménagement et de développement durable » (PADD).

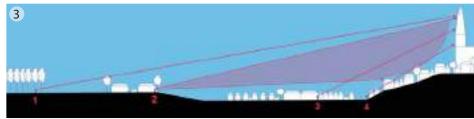
Notre mission a permis de définir:

- 1. Les grands paramètres de compréhension du paysage et d'inscription de la ville,
- 2. L'état des lieux du paysage,
- 3. La genèse et évolution dans le temps du paysage (1),
- 4. I'analyse visuelle du site et du grand paysage : perception sensorielle du territoire (3),
- 5. L'Analyse fonctionnelle, utilisation et fréquentation de l'environnement de la commune,
- 6. L'analyse des évolutions du tissu et lecture des paysages bâtis (2),
- 7. L'identification du périmètre de ZPPAUP et détermination des secteurs d'enjeux : élaboration d'un projet urbain, Définition des outils adaptés à la mise en place de la ZPPAUP et proposition d'un programme d'actions complémentaires.













es objectifs de l'atlas du paysage sont:

-Fourniraux élus un guide pour accompagner le développement de la commune dans un souci de respect de l'environnement et de l'identité des paysages;

- Favoriser la mise en compatibilité des documants d'urbanisme locaux avec la Charte du Parc, de préparer une révision éventuelle du POS de la commune par une démarche préalable de reconnaissance du territoire communal;

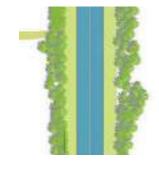
Notre mission s'articule autour de trois points : le diagnostic, les recommandations et les actions. Notre démarche s'appuie sur un état des lieux du paysage, une analyse visuelle des communes et du grand paysage (perception sensorielle du territoire), une analyse fonctionnelle (utilisation et fréquentation de l'environnement de la commune), une analyse des évolutions du tissu et lecture des paysages bâtis, une synthèse des enjeux urbains et paysagers en fonction de l'identité des communes.

A partir de ce diagnostic du territoire communal, les enjeux de mise en valeur du paysage communal sont élaborés avec l'équipe municipale. De ces orientations de projet des premières actions sont développées.

PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA RD16

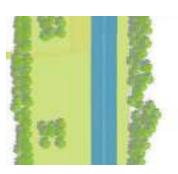
1. ACCOTEMENTS EXISTANTS





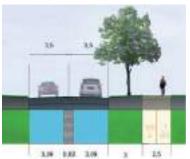
2. ACCOTEMENTS PROJETÉS





PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT DE PISTES CYCLABLES

EN ZONE RURALE ÉTENDUE





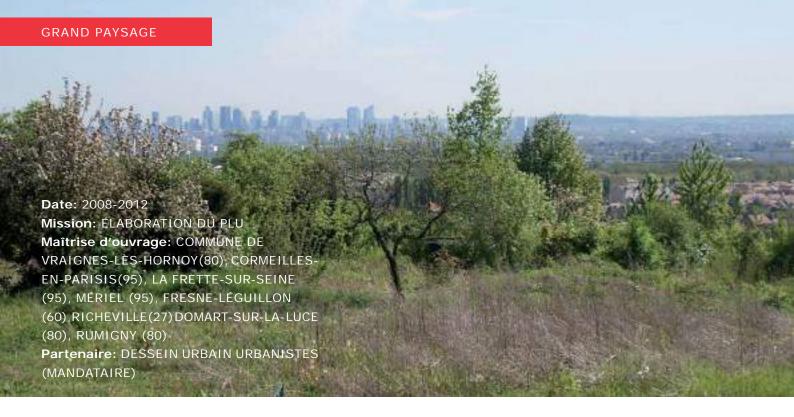
1.5

EN ZONE URBAINE



PLU - MISSION PAYSAGE

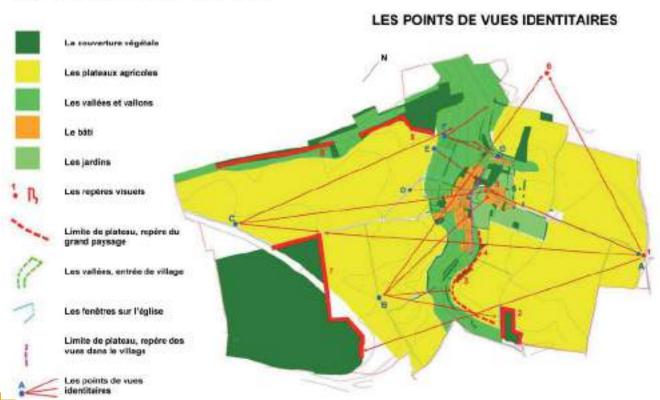
DIAGNOSTICS ET RECOMMANDATIONS



Notre mission s'articule autour de trois points : le diagnostic du paysage communal, les recommandations traductibles au niveau de l'élaboration du PLU et du PADD, et les actions ponctuelles répondant aux attentes de la commune. Notre démarche pour la première phase s'appuie sur un état des lieux du paysage, une analyse visuelle de la commune et du grand paysage (perception du territoire), une analyse fonctionnelle (utilisation et fréquentation de

l'environnement de la commune), une analyse des évolutions du tissu et lecture des paysages bâtis une synthèse des enjeux urbains et paysagers en fonction de l'identité de la commune. Pour les deux dernières phases notre vision du projet communal s'appuie sur la phase diagnostic et notre savoir-faire en projet urbain opérationnel pour définir les actions prioritairesen terme de projet de paysage.

Diagnostic du paysage de VRAIGNES-LES-HORNOY





La commune a décidé de s'engager dans une réflexion dans le cadre d'une procédure «d'orientation d'aménagement et de programmation» pour le renouvellement du secteur de la gare. Cette démarche s'inscrit dans une réponse aux attentes formulées lors de l'élaboration du PLU approuvé en 2014, pour une dynamisation de l'activité et de l'habitat de Presles.

D'une analyse de l'état existant, il s'agit de dessiner les lignes directrices d'une nouvelle place «centre-ville bis», lieu de rencontre entre le centre historique et le quartier de Courcelles, animé par la gare, et les nouvelles implantations envisagées d'un pôle culturel, de commerces, d'un pôle médical et de logements.

A cet objectif se joint la volonté de maintenir depuis l'esplanade de la gare un cône de vue suffisamment dégagée pour conserver les vues vers la vallée à l'Ouest et le coeur historique de Presles, et en particulier l'église.

Et enfin d'y associer tous les besoins en circulations, dessertes, livraisons ... nécessaires pour le bon fonctionnement et agrément d'un centre urbain à l'échelle de la commune.

Le secteur de la gare d'environ 7 000m2, est situé à 500m du centre-ville de Presles et 200m du principal quartier d'habitation des Courcelles. Ces deux pôles importants dans le paysage communal sont séparés physiquement par la voie ferrée.

La place de la gare est le principal lieu de convergence de ces deux quartiers.

Elle est également d'une certaine manière une centralité et une porte d'entrée sur Presles depuis la gare.

Elle est également avec la prairie un belvédère singulier sur le coeur historique de Presles et une entrée sur le Parc Saint-Jean.

C'est donc un lieu important et identitaire en terme de fonctionnement urbain, en terme de lecture du paysage local, mais également en terme d'enjeu urbain pour l'avenir de la commune.

SCENARIO 1 2285m2 planetrer jarrysi

Striment R+2 angle place



SCENARIO 2: 2255m2 plancher (privil) etournant poralitée à l'avenue du Parti Si-Jean



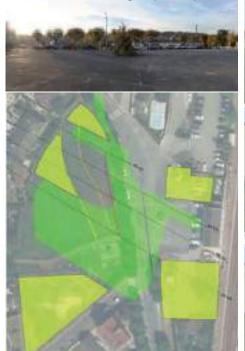
SCENARIO 3: 2335m2 planoter (print)

Grand sittiment en elignement rue H.Fique Pae de bibliment sur la place : plus grande si versile parc Stylean

- Pos de bâtiment R+2 aux angles de la pr









Modelisation des variantes d'aménagement



GRAND PAYSAGE

PAYSAGE URBAIN /COEUR DE VILLE

PARCS & JARDINS
PAYSAGE & LOISIRS
PAYSAGE & ENFANCE
PAYSAGE LINÉAIRE
TRAVAUX SPÉCIFIQUES

PLACE DE L'ÉGLISE - VERNOU-LA-CELLE-S/SEINE (77)

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉCOLE

1996

Mission: ESQUISSE

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE VERNOU-LA-CELLE-SUR-SEINE

Partenaires: L. SCIASCIA, BET CHARRÉ (ESQ), RÉALISATION BET CERBA

Surface: 1 500m²

Budget prévisionnel: 305 000 € HT

PLACE DU CHAMPS DE FOIRE - ST-PIERRE-S/DIVES (14)

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU CHAMPS DE FOIRE

1997-1999 Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVES Partenaires: G. FLORET ARCHITECTE (MANDATAIRE)

Surface: 32 000 m²

Budget prévisionnel: 1,6 M€ HT

PLACE DU TRIBUNAL - PONT L'ÉVÊQUE (14)

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU TRIBUNAL

1997-1999 Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE PONT L'ÉVÊQUE Partenaires: G. FLORET ARCHITECTE (MANDATAIRE)

Surface: 4 500 m²







PLACE DE L'ÉGLISE - A N E T (28)

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ÉGLISE

2008-2011 Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: VILLE D'ANET

Surface: 2 500m²

Budget prévisionnel: 230 000€ HT



COEUR DU VILLAGE - MARLY - LE - ROI (78)

RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU COEUR DU VILLAGE

2010-2012

Mission: COMPLÈTE / MANDATAIRE

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE MARLY-LE-ROI

Partenaires: TUGEC

Budget prévisionnel: 1,05 M€ HT



COEUR DE VILLE - C O R M E I L L E S - E N - P A R I S I S (95)

RÉAMENAGEMENT QUALITATIF DE LA RUE G.PERI, L.GONSE, PLACE CAUCHOIX ET DES PARKINGS (MONTALANT ET CARRIERES)

2013

Mission: ETUDE DE FAISABILITÉ : DIAG-ESQUISSE-ESTIMATION

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE CORMEILLES

Partenaires: URBATEC
Budget prévisionnel: 3,5 M€ HT



COEUR DE VILLE - JOUY-EN-JOSAS (78)

RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU COEUR DE VILLE

2012 - 2021

Mission : COMPLÈTE / MANDATAIRE

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE JOUY-EN-JOSAS

Partenaires: TUGEC

Budget prévisionnel: 8,5 M€ HT



COEUR DE VILLE - LE CHÂTELET - EN - BRIE (77)

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU COEUR DE VILLE

2019 -2022

Mission: COMPLÈTE / MANDATAIRE

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DU CHÂTELET-EN-BRIE Partenaires: URBATEC BET VRD (CO-TRAITANT)

Budget prévisionnel: 1,2 M€ HT





GRAND PAYSAGE

PAYSAGE URBAIN

/QUARTIER RÉSIDENTIEL

PARCS & JARDINS
PAYSAGE & LOISIRS
PAYSAGE & ENFANCE
PAYSAGE LINÉAIRE
TRAVAUX SPÉCIFIQUES

QUARTIER DE LA PIERRE COLLINET-MEAUX (77)

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS -QUARTIER DE LA PIERRE COLLINET

1999-2005

Mission: PARTIELLE AVP-PRO-ACT
Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE MEAUX

Partenaires: BRES+MARIOLLE URBANISTES, PROJETUD BET VRD

Surface: 44 ha

Budget prévisionnel: 6,7 M€ HT



QUARTIER MOUZIMPRÉ-ESSEY-LÈS-NANCY(54)

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS -QUARTIER DE MOUZIMPRE

1999-2005 Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: SOLOREM - CU DE NANCY

Partenaires: P. MAURAND ARCHITECTE (MANDATAIRE), BCI BE VRD

Budget prévisionnel: 2,44 M€ HT



QUARTIER BROCA-TARNIER-

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS -QUARTIER BROCA-TARNIER-MONDOR

1999-2005

Mission: CONCOURS lauréat 2003 + MAÎTRISE D'OEUVRE COMPLÈTE (2004-2007)

Maîtrise d'ouvrage: VAL D'OISE HABITAT

Partenaires: AGENCE PATRICK CHAVANNES (MANDATAIRE), OGI BET

Surface: 30 ha

Budget prévisionnel: 1,94 M€ HT



QUARTIER ZAC CENTRE VILLE-GRIGNY (91)

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE LA ZAC CENTRE VILLE

1999-2005 Mission: COMPLÈTE Maîtrise d'ouvrage: AFTRP

Partenaires: MARC DUVAL URBANISTE (MANDATAIRE), TECNIC BET VRD



QUARTIER CROIX DE NEYRAT-CLERMONT-FERRAND (63)

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS -QUARTIER CROIX DE NEYRAT

2002-2005 Mission: ETUDE

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE CLERMOND-FERRAND Partenaires: R. GOURDON ARCHITECTE (MANDATAIRE)

Budget prévisionnel: 6 M€ HT



QUARTIER PETIT COLOMBES-GRÈVES (92)

SCHÉMA DIRECTEUR DES ESPACES PUBLICS DU QUARTIER DU PETIT COLOMBES GRÈVES - COLOMBES (92)

2006

Mission: ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DES ESPACES PUBLICS

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE COLOMBES

Partenaires: EXTRA-MUROS URBANISTES (MANDATAIRE)



QUARTIER DE LA CLÉ SAINT-PIERRE(91)

CONCEPTION-REALISATION DU PAYSAGE DE LA CLÉ SAINT-PIERRE ET PLACE DE LA STATION T'ZEN - **SAINT-PIERRE-DU-PERRAY (91)**

2011-2012

Mission: DIAG-ESQUISSE-AVP Maîtrise d'ouvrage: EPA SENART Budget prévisionnel: 9,5 M€ HT





GRAND PAYSAGE

PAYSAGE URBAIN /QUARTIER RÉSIDENTIEL

PARCS & JARDINS
PAYSAGE & LOISIRS
PAYSAGE & ENFANCE
PAYSAGE LINÉAIRE
TRAVAUX SPÉCIFIQUES

QUARTIER DU BUISSON- MAGNY LÈS HAMEAUX (78)

RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER DU BUISSON

2010-2012

Mission: COMPLÈTE / MANDATAIRE

Maîtrise d'ouvrage: COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT QUENTIN-EN-YVELINES

Partenaires: BRÈS+MARIOLLE URBANISTE, TUGEC VRD

Surface: 2ha (paysage)

Budget prévisionnel: 1,835 M€ HT



QUARTIER TROU BERGER - GUYANCOURT (78)

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DES ESPACES PUBLICS - ZAC DE VILLAROY

2009-2015

Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage : C.A. DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Partenaires: TUGEC (MANDATAIRE)

Surface: 6 HA

Budget prévisionnel: 3,8 M€ HT DONT 200 000€ HT D'ESPACES VERTS



QUARTIER DES PRES NEUFS- REAU (77)

CONCEPTION-REALISATION DU PAYSAGE ET DES ESPACES PUBLICS

2015-2017

Mission: DIAG-ESQUISSE-AVP

Partenaires extérieurs : URBATEC (VRD) / CONFLUENCES (HYDRAULIQUE)

Maîtrise d'ouvrage: EPA SENART Budget prévisionnel: NON ARRÊTÉ



ECOQUARTIER DU BALORY- VERT-St-DENIS (77)

CONCEPTION-REALISATION DU PAYSAGE ET DES ESPACES PUBLICS

2012-2022

Mission: COMPLÈTE

Partenaires AVP-PRO-DET : TUGEC (BET VRD) / CONFLUENCES (BET HYDRAULIQUE)

Maîtrise d'ouvrage: EPA SENART

Budget prévisionnel: 6 M€ HT (1,9 M€ HT PAYSAGE)



ECOQUARTIER CHANTELOUP-MOISSY-CRAMAYEL(77)

CONCEPTION-REALISATION DU PAYSAGE DE L'ECOQUARTIER ET DU PARVIS DU GROUPE SCOLAIRE ET DE LA CRÈCHE

2018- 2024 Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: EPA SENART

Partenaires: TUGEC (MANDATAIRE)

Budget prévisionnel: 2,8 M€ HT (TRANCHE 1)

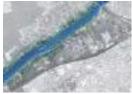


QUARTIER DU CLOS SAINT-LOUIS - DAMMARIE-LÈS-LYS(77)

ETUDE DE FAISABILITÉ ET ESQUISSE DU PAYSAGE DU QUARTIER DU CLOS SAINT-LOUIS

2019

Mission: ETUDE DE FAISABILITÉ-ESQUISSE Maîtrise d'ouvrage: EPA SENART Budget prévisionnel: NON ARRÊTÉ



QUARTIER VILLERAY-SAINT-PIERRE DU PERRAY (91)

CONCEPTION-REALISATION DU PAYSAGE ET DES ESPACES PUBLICS DU QUARTIER DE LA ZAC VILLERAY - SAINT-PIERRE-DU-PERRAY (91)

2018-2024

Mission: COMPLÈTE

Partenaires : TUGEC (BET VRD) / CONFLUENCES (BET HYDRAULIQUE)

Maîtrise d'ouvrage: EPA SENART

Budget prévisionnel: 15 M \in HT (4,5M \in PAYSAGE)





GRAND PAYSAGE

PAYSAGE URBAIN /QUARTIER MIXTE

PARCS & JARDINS
PAYSAGE & LOISIRS
PAYSAGE & ENFANCE
PAYSAGE LINÉAIRE

TRAVAUX SPÉCIFIQUES

SAINT-CYR -L'ECOLE (78)

AMENAGEMENT D'UN TERRAIN FAMILLIAL EN SITE CLASSÉ - ALLÉE ROYALE DE VILLPREUX (AXE HISTORIQUE DU CHATEAU DE VERSAILLES)

2019

Mission: ETUDE DE FAISABILITÉ

 $\textbf{Maîtrised'ouvrage} : \texttt{COMMUNAUTED'AGGLOMERATIONVERSAILLES GRAND PARC} \\ \textbf{Budget prévisionnel} : 750 000 \in \texttt{HT (HORS CONSTRUCTIONS)} \\$

VERSAILLES (78)

AMENAGEMENT D'UNE RESIDENCE PRIVÉE ET D'UN PASSAGE PUBLIC

2020 - 2023

 $\textbf{Mission:} \ \, \texttt{CONCOURS} \, + \, \texttt{MOE} \ \, \texttt{COMPLETE}$

Maîtrise d'ouvrage: E&L PROMOTION IMMOBILIÈRE

Partenaires : E&L ARCHITECTES

Budget espaces plantés : 310 000 € HT

VERT-SAINT-DENIS (77)

AMÉNAGEMENT DE LA ZAE JEAN MONNET

2008-2009 Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: EPA SENART Surface: 2,3 ha (paysage) Budget prévisionnel: 520 000 € HT







TRAMWAY- SECTION NORD CLERMOND-

TRAMWAY - SECTION NORD

1999-2005

Mission: PARTIELLE AVP-PRO-VISA

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE CLERMOND-FERRAND Partenaires: R. GOURDON ARCHITECTE (MANDATAIRE)

Surface: 4,5 km EMPRISE MOY. 40 m



MARNE-LA-VALLÉE III (77)

ZAC DE BUSSY SUD

2002-2005 Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: EPA MARNE Budget prévisionnel: 2,6 M€ HT



ARCUEIL (94)

CARREFOUR DE LA VACHE NOIRE

1999-2005 Mission: PARTIELLE Maîtrise d'ouvrage: DDE 94

Partenaires: BRES+MARIOLLE URBANISTES (MANDATAIRE), LIGHT CIBLE

CONCEPTION LUMIÈRE Surface: 1,5 ha

Budget prévisionnel: 1,5 M€ HT



BONNEUIL-SUR-MARNE (94)

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU PORT

1999-2005

Mission: CONCOURS

Maîtrise d'ouvrage: PORT AUTONOME DE PARIS, PORT DE BONNEUIL-SUR-

MARNE

Partenaires: AGENCE REVERT ARCHITECTE (MANDATAIRE)







a mission porte sur le réaménagement de la place de l'église, afin de redéfinir le socle de l'église, les limites de la place par un vocabulaire identitaires de murs en moëllons, de recadrer les vues sur le portail principal et de redéfinir les accessibilités piétonnes et contenir les accès véhicules.

Le parti simple de deux «plateaux» reflètant à la fois les usages et les besoins en espace public, délimités par un jeu d'emmarchements, vient donner une réponse aux attentes de la commune et aux contraintes techniques et esthétiques.

Etude et mise en lumière de l'église avec l'entreprise LUDEC.















a mission s'inscrit dans la volonté de la ville de Marly de développer le dynamisme et l'animation du site du « Village » situé à proximité du Parc de Marly. La mission consiste également dans l'élaboration de la charte graphique de la signalétique touristique.

Les site concernés par le marché de maîtrise d'oeuvre sont les suivants :

1- Place de l'église

Effacer la coupure créée par la route de St -Cyr RD7 entre l'église Saint Vigor et le village.

2- Place Lebrun

Réaménager ce lieu situé en haut de la Grande rue, pour permettre un agrandissement visuel de la place, redistribuer l'espace afin, d'identifier une zone de rencontre pour les piétons et délimiter la partie privée de la partie publique.

3- Grande rue – partie basse (2 et 5)

Requalifier les espaces de cette voie, d'une part en créant une placette/espace de rencontre au niveau du parking public, d'autre part, en revêtant toutes les surfaces par des pavés et en délimitant physiquement les cheminements réservés aux piétons. Des plantations sont également envisagées au niveau de la placette. L'aménagement du carrefour avec l'avenue des Combattants minimise l'effet de coupure entre le Village et le parc de Marly et crée ainsi un appel aux visiteurs.

4- Avenue des combattants (1, 3, 4 et 6)

Réaménager la voie afin de créer une liaison dynamique Village/parc tout en conservant la fluidité de circulation.

Optimise les espaces pour augmenter la capacité de stationnement.

















CORMEILLES EN PARISIS (95) RÉAMÉNAGEMENT QUALITATIF DES RUES GABRIEL PERI, LOUIS GONSE ET PLACE CAUCHOIX PAYSAGE URBAIN / COEUR DE VILLE

La ville de Cormeilles en Parisis s'est engagée dans une réflexion pour le réaménagement de son « artère » historique, la rue Gabriel Péri et son prolongement, la rue Louis Gonse.

Partenaire: BET VRD URBATEC sous-traitant

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE CORMEILLES EN

Mission: ESQUISSE/ FAISABILITÉ

Budget prévisionnel: 3 468 000€ HT

Date: 2013

PARISIS

L'objet de la mission est d'accompagner la commune dans la continuité de cette démarche par la réalisation d'une étude préalable à l'aménagement des rues avec l'objectif de répondre aux trois premiers enjeux urbains suivants:

- 1- Assurer une place plus confortable et sécuritaire aux piétons,
- 2- Assurer le traitement qualitatif de cette artère historique du cœur de ville et mettre en scène le patrimoine des deux rues.
- 3- Répondre aux attentes fonctionnelles de la rue en prenant en compte le traitement des stationnements, espaces de livraison, accès pompiers nécessaires aux habitants, commerces, écoles

Pour répondre à ces objectifs, l'aménagement de la rue se traduit par un trottoir de 1m40 associé à une voie de 3m et d'un deuxième trottoir de 80cm minimum, soit une largeur minimum de la rue de 5m20. Certains secteurs de la rue Gabriel Péri ont une largeur inférieure, ce qui implique qu'une partie du trottoir et de la voie soient partagées.

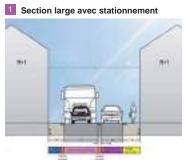


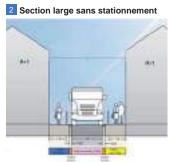


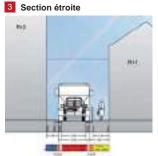


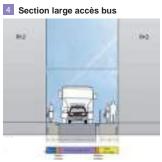


Place Cauchoix esquisse









JOUY-EN-JOSAS (78)

CONCEPTION-REALISATION AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU COEUR DE VILLE



Située dans la vallée classée de la Bièvre, la Ville de Jouy-en-Josas souhaite redonner un nouvel élan à son cœur de ville. C'est donc une réflexion globale d'aménagement qui s'est engagée afin de retrouver une cohérence de ces espaces structurants.

A l'appui du programme proposé sous la forme du « Schéma directeur centre-ville » par le cabinet Richez, cette mission a pour rôle de définir, dans un premier temps, la conception générale des tous ces nouveaux espaces publics au niveau APS (avant-projet sommaire). Une réflexion plus aboutie (niveau APD) est attendue sur le premier secteur situé au pied du Vieux Moulin, de la rue Oberkampf à l'entrée du Parc Oberkampf. Ce travail porte sur le plan des idées d'aménagements comme sur celui des faisabilités technico-économiques qu'elles génèrent. Des prescriptions et des orientations sont également attendues pour les espaces privés attenants.

Au-delà de la réflexion globale, ce même travail plus poussé, demandé dans un premier temps sur l'espace du Vieux moulin, pourra être mené sur les autres secteurs du périmètre du « schéma directeur du centre Ville » par tranches optionnelles.









LE CHÂTELET-EN-BRIE (77)

CONCEPTION-REALISATION AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU COEUR DE VILLE



La place de l'église (et de l'hôtel de Ville) a évolué dans les années 1980 d'une place de village ouverte à une place encombrée par la circulation des véhicules et leurs stationnements.

Les objectifs principaux recherchés sont de faire participer la place à l'image du «Châtelet-en-Brie Village Nature»: aménagement qualitatif au vocabulaire simple est recherché caractérisant la nouvelle ambiance pour changer l'image actuelle de parking en celle de place de bourg, lieu de convivialité à l'ambiance plus naturelle et végétale (impact sur les effets du réchauffement climatique), aux matériaux plus qualitatifs et moins évocateurs d'un «aspect routier et fonctionnel».

Le parti d'aménagement tend à transformer l'image de parking actuel en celle d'une place piétonne, lieu de vie sociale, de rencontre et de partage.

Le projet prend parti des traces historiques et du patrimoine de la place, en prenant en compte et mettant en valeur les vues sur l'église et la mairie, en s'appuyant sur la volumétrie et le rythme du cadre bâti qui participe à l'ambiance de la place, et en respectant les traces de l'ancien cimetière au sud de l'église dans la géométrie de l'aménagement. La mise en valeur du patrimoine tient également par l'enfouissement des réseaux sur l'ensemble du cœur de bourg.

Une cohérence est donnée à l'ensemble de la place par une recherche dans les continuités de sols qualitatifs pour renforcer la lisibilité et hiérarchisation des usages, un mobilier commun, une mise en valeur des vues identitaires, le traitement des limites, les articulations, la mise en évidence des fonctions...

Les propositions s'appuient sur des matériaux qualitatifs et pour partie locaux (pavés grès, béton microdésactivé, bordure et dallage en béton qualitatif...).











ARGENTEUIL (95)

QUARTIER BROCA-TARNIER-MONDOR

PAYSAGE URBAIN / QUARTIER RÉSIDEN

Opérations : Benjamin POURRAIN chef de projet pour Ingénieurs et Paysages (1999-2005)

Mission: CONCOURS LAURÉAT 2003

MO COMPLÈTE (2004-2007)

Maîtrise d'ouvrage: VAL D'OISE

HABITAT

Partenaires: AGENCE PATRICK CHAVANNES (MANDATAIRE), OGIBET

Surface: 30 ha

Budget prévisionnel: 1,94 M € HT

Ctechnique: nivellement/ sol/ plantation/ mobilier/ estimation.







GRIGNY (91) ZAC CENTRE VILLE

PAYSAGE URBAIN

Opérations : benjamin POURRAIN chef de projet pour Ingénieurs et Paysages (1999-2005)

Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: AFTRP Partenaires: MARC DUVAL

URBANISTE (MANDATAIRE), TECNIC

BET VRD

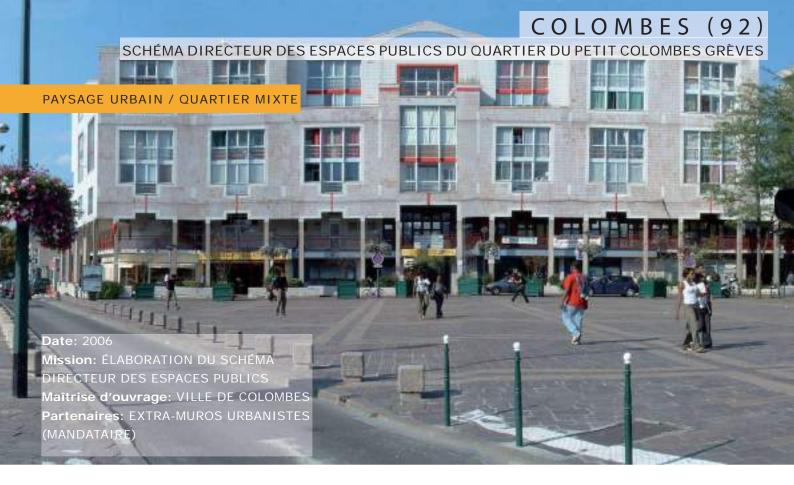
Conception parti d'aménagement générale des espaces publics. Suivi des travaux de plantations.











'élaboration du schéma directeur des espaces publics du quartier Petit Colombes Grèves s'inscrit dans la démarche de renouvellement urbain engagée par la ville de Colombes.

Ce schéma de cohérence à l'échelle du quartier doit répondre à deux objectifs.

Le premier est d'inscrire la démarche de renouvellement du quartier dans le cadre de I'ANRU avec comme principales orientations le désenclavement et la réhabilitation des différents grands ensembles du quartier.

Le deuxième objectif est le projet urbain à long terme du quartier avec la prise en compte de l'évolution du tissu urbain par le passage du tramway T1 et T2.

Notre mission pour cette opération:

- conception du parti d'aménagement urbain du quartier avec Extra-Muros
- diagnostic du quartier
- composition et structure urbaine du futur quartier (typologie et hiérarchie des voiries)composition et structure des espaces publics
- propositions de restructuration du quartier et désenclavement des quartiers d'habitat social
- notice générale présentant le parti d'aménagement, le parti technique de traitement des dénivelés
- estimation et programmation
- conception du réaménagement des espaces extérieurs des résidences LOGIREP-ADOMA
- notice générale présentant le parti d'aménagement
- estimation







a mission consiste à prendre en charge l'étude et la conception du réaménagement des espaces publics extérieurs composés de places minérales, d'espaces verts, de circulations piétonnes et de circulations douces, d'aires de jeux, de parkings, des réseaux secs et humides et des squares adjacents des résidences (5 000 habitants).

Budget prévisionnel: 1,835 M€ HT

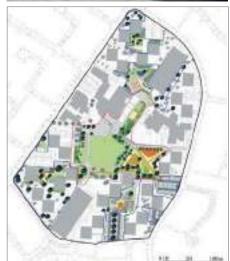
OBJECTIFS:

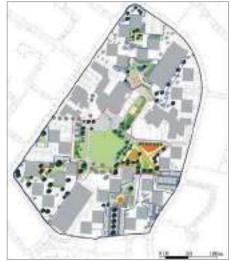
- Améliorer la vie dans le quartier et son image.
- Adapter les aménagements en fonction des attentes des usages.
- Contribuer au renforcement des modes de déplacements doux.
- Introduire une perméabilité du quartier aux différents flux.
- Qualifier les espaces verts, circulations piétonnes, aires de jeux, stationnements.
- Participer au renforcement de la sécurité des usagers.
- Prise en compte de la réglementation issue de la loi 'Handicap' de 2005.
- Prise en compte des objectifs fixés dans la loi 'Grenelle 1'.

MOYENS:

- 1. Définition du parti d'aménagement et des principes paysagers et urbains à valoriser (concertation publique et élaboration de scénarii).
- 2. Définition formelle de l'aménagement et hiérarchisation des espaces et des équipements (circulations piétonnes, espaces verts, aires de jeux, stationnements, liminaires, mobilier...)
- 3. Propositions techniques sur le choix des matériaux et matériels
- 4. Intégration de la démarche environnementale dans la réflexion de composition et d'exécution des travaux.

















et des espaces publics de la ZAC de la Clef Saint-Pierre. La ZAC d'une soixantaine d'hectares est située en prolongement de la ZAC du Carré et en entrée est de Saint-Pierre-du-Perray et est traversé et desservi par l'axe T'ZEN, transport en commun en site propre. La ZAC est un programme mixte d'habitat collectif R+3 maximum, de maisons de ville et de petites parcelles d'activités.

La conception du paysage s'appui sur un territoire au paysage riche d'accroches visuelles et physiques, sur la prise en compte des attentes de programmation et des éléments existants, et ce, à l'échelle locale du site, mais aussi du territoire par les vues sur le paysage et les séquences du trajet T'ZEN dont la ZAC fait partie.

La mission comporte plusieurs phases :

- un diagnostic du territoire et orientations d'aménagement
- un avant-projet général du paysage et espaces publics de la ZAC arrêtant la structure paysagère globale à l'échelle de la ZAC (parc et espaces publics urbains),
- le cahier des charges des prescriptions d'aménagement du paysage des lots privatifs (collectifs et particuliers),
- une estimation et un plan de gestion des espaces publics plantés.
- les phases PRO, ACT et DET des espaces publics de secteurs commercialisés.

















a mission consiste en l'élaboration de la conception du paysage et des espaces publics de l'écoquartier du Balory (40ha) et du parc du vallon du Balory (7ha) situés en prolongement de la ZAC de la plaine du Moulin à Vent et en entrée est de Vert-Saint-Denis et qui est traversé et desservi par l'axe T'ZEN, transport en commun en site propre. La ZAC est un programme mixte d'habitat collectif R+2maximum, de maisons de ville et d'équipements (école, terrain de sports, extension du cimetière...).

Le paysage est marqué par le relief, quelques boisements existants qui structurent les vues du site et par la présence de l'eau.

La mission comporte plusieurs phases :

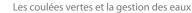
- un diagnostic du territoire devant aboutir aux orientations d'aménagement
- un avant-projet général du paysage et espaces publics de la ZAC arrêtant la structure paysagère de la ZAC (gestion des eaux pluviales par noues).
- le cahier des charges des prescriptions d'aménagement du paysage des lots privatifs (collectifs et particuliers),
- une estimation et un plan de gestion des espaces publics plantés.
- une mission d'exécution complète sur les espaces publics.

Aménagement des voies de desserte



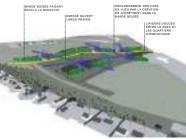


















a mission consiste en l'élaboration de la conception Les intentions du paysage et des espaces publics du quartier de la ZAC des Prés Neufs. La ZAC de vingt deux hectares environ est située dans le prolongement sud-ouest du bourg de Réau. en extension du bourg ancien.

Le paysage du site de la Zac est marqué au nord par sa limite formée par la rue d'Ourdy et par le bourg ancien, dont émerge de la silhouette, le clocher de l'église.

L'est de la Zac est délimité par la RD 305, marquée par un double alignement majestueux de platanes qui ferment

Le sud et l'ouest de la Zac est ouvert sur le plateau agricole avec comme repères la ferme de l'Eprune, l'autoroute A5, les pylônes de Saint-Assise (surtout de nuit), le hameau Plan masse de la Zac d'Ourdy et plus proche la remise boisée du bois Lemière.

Il est à noter également la présence de la source du ru du Balory sur la limite est du site. Cet élément pouvant être au cœur de la mise en valeur du paysage et des espaces naturels des aménagements des espaces publics.

La ZAC est un programme d'habitat mixte d'habitat en densification du tissu existant du bourg ancien pour partie (urbanisation de « dents creuses ») et en prolongement/extension pour autre partie. Le projet se doit donc d'apporter un regard sur le tissu existant, et ce, afin de préserver et prolonger le caractère de bourg « rural » de Réau.

La mission comporte plusieurs phases :

- un diagnostic du territoire devant aboutir aux orientations d'aménagement
- un avant-projet général du paysage et espaces publics de la ZAC arrêtant la structure paysagère de la ZAC (gestion des eaux pluviales par noues).
- le cahier des charges des prescriptions d'aménagement du paysage des lots privatifs (collectifs et particuliers),
- une estimation et un plan de gestion des espaces publics plantés.







a mission porte sur la définition des espaces publics des voiries du quartier du Trou Berger sur la ZAC de Villaroy à Guyancourt (78).

e secteur du Trou Berger sur la ZAC de Villaroy est un quartier déjà fortement marqué dans son identité urbaine et paysagère par les aménagements existants.

rticulées autour de son épine dorsale, le Amail Theillard de Chardin, les rues qui le traversent définissent un maillage orthonormé dont l'unité de traitement et d'agencement en fait une de ses particularités. Ces aménagements sont à poursuivre afin d'assurer cette identité sur les nouvelles voies.

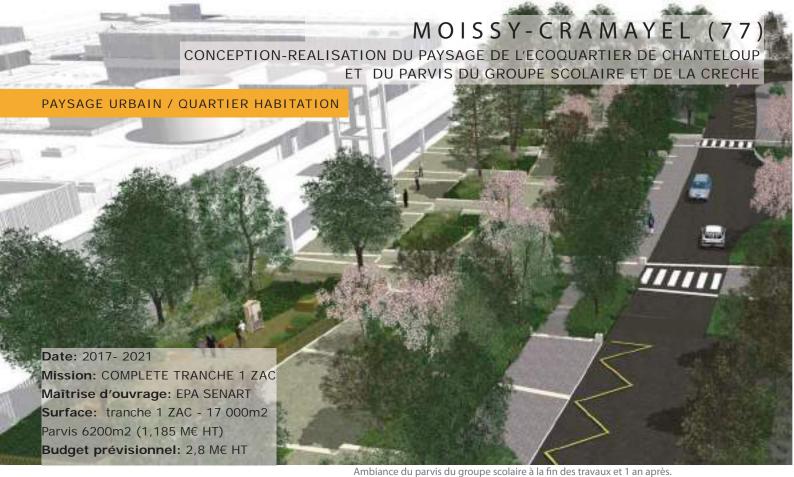
e choix des matériaux a été formulé dans le sens d'une utilisation pratique et perenne de l'epace public.

a récolte des eaux pluviales sur un seul fil d'eau par voie (central ou latéral). Les eaux des trottoirs envoyées dans les bandes plantées pour limiter les rejets et traitement dans le réseau.

es plantations pour emmebélire le cadre de vie des riverains ont été choisies dans l'optique d'augementer la biodiversité et dans une démarche devéloppement durable en privilégiant des formes plus naturelles, au développement limité afin d'éviter les tailles d'entretien. Mise en place de couvres sols sur mulch plantées pour également réduire les entretiens.







a mission composée d'une tranche pour une mission de base, consiste en l'élaboration/conception et suivi de la réalisation pour les infrastructures et paysage des espaces publics de la Zac Chanteloup à Moissy-Cramayel (77).

La conception du paysage s'appui sur un territoire au paysage riche d'accroches visuelles et physiques, sur la prise en compte des attentes de programmation et des éléments existants, et ce, à l'échelle locale du site, mais aussi du territoire par les vues sur

Nos efforts en terme de conception portent sur la cohérence globale du paysage de la ZAC de Chanteloup par :

- le traitement d'un paysage identitaire inscrit dans son territoire et en continuité du centre-ville et des quartiers de Jatteau et des Hauldres
- le traitement d'un paysage identitaire faisant émerger « plusieurs ambiances », adaptées à des usages pour tous et à des échelles variées tout en maintenant une cohérence globale :
- le traitement d'une trame paysagère structurante et cohérente garantissant un cadre paysager de qualité, associant des alignements (allée est-ouest, accompagnement des voiries...), des boisements et bosquets en limite sud, des haies champêtres en limite des jardins privatifs et des espaces publics, des prairies ouvertes des plantations arbustives d'accompagnement...
- le traitement des limites
- le traitement des entrées (entrée sud, entrée nord, relation avec les quartiers existants).
- l'aménagement d'une liaison douce en accompagnement de la noue des bassins du ru des Hauldres.

Ambiance projetée de l'aménagement de l'avenue de Chanteoup





DAMMARIE-LES-LYS (77)

ETUDE DE FAISABILITE ET D'INTENTIONS D'AMENAGEMENT
QUARTIER DU CLOS SAINT LOUIS



L'objet de la mission a été d'apporter une assistance en matière de paysagement et d'infrastructures VRD pour conseiller et appuyer l'équipe projet de l'EPA Sénart en charge du montage et du développement projet d'aménagement du quartier du Clos Saint Louis à Dammarie-les-Lys (77).

La mission a consisté à mener une étude de pré-faisabilité de l'accessibilité de ce secteur fortement enclavé portant sur :

- le réaménagement de la rue des Frères Thibault depuis l'avenue Jean Jaurès jusqu'à la Seine, sur 600 ml environ, pour proposer une liaison vers la gare,
- l'aménagement d'une voie de desserte en bord de Seine (chemin de halage actuel) depuis le pont SNCF jusqu'à la rue Henri Lours, sur 2.100 ml environ.

Le projet devant permettre l'intégration d'une voirie double sens sur une ou deux files, l'intégration d'une piste cyclable à double sens, le traitement des berges de Seine, l'accompagnement paysager, l'ensemble des VRD associés.

Plan masse, coupes types, projections et estimations de l'ensemble des deux linéaires

Réflexion d'aménagement : pue des Frères Thibault



SAINT-PIERRE-DU-PERRAY (91)

CONCEPTION-REALISATION DU PAYSAGE DE LA ZAC DE VILLERAY

PAYSAGE URBAIN / QUARTIER HABITATION



Dans le cadre du développement de l'OIN de Sénart, EPASENART souhaite engager l'aménagement de la ZAC de Villeray, dans le département de l'Essonne, sur la commune de Saint-Pierre-du-Perray. D'une superficie de 36,3 ha, cet ensemble, occupé actuellement pour une très large partie par des terrains cultivés en périphérie de secteurs déjà urbanisés, aura une vocation résidentielle : 1270 logements seront aménagés, ainsi que les espaces publics associés (voies, liaisons douces, aménagements paysagers).

Cette ZAC se situe dans le prolongement des récents développements urbains de la ville de Saint-Pierre-du-Perray, comprenant notamment les ZAC du Trou Grillon et de la Clef de Saint-Pierre, qui intègrent principalement des programmes de logements (et un secteur d'activités pour la dernière ZAC), ainsi que le Parc intercommunal des Sports. A l'interface entre ces aménagements récents et le plateau agricole limité au sud par la forêt régionale de Rougeau, le périmètre de l'aménagement intègre ou jouxte également des éléments de la trame verte (bosquets) et bleue (rus des Prés Hauts et du Buisson Ribaud, bassin du Trou Grillon, mares).

La présente mission correspond aux études de maîtrise d'œuvre de la ZAC, et se décompose en deux phases :

- · une première phase correspondant à l'établissement d'un Avant-Projet général de la ZAC portant sur les thématiques VRD, paysage, gestion des eaux de pluie et aménagements hydroécologiques,
- · une seconde phase correspondant aux études de conception précise (phases PRO et ACT) et au suivi de la réalisation (phases VISA, DET, OPC et AOR) des infrastructures et espaces publics nécessaires à une première phase d'aménagement de la ZAC au sud-ouest du périmètre, en cohérence avec les premières opérations de logement de la ZAC.

Cette mission de maîtrise d'œuvre sur un territoire en pleine mutation et intégrant des enjeux urbains, paysagers, hydrauliques et environnementaux nécessite la mise en place d'une démarche et d'une méthodologie adaptées objet de la mission.

Plan d'intentions d'aménagements des espaces publics de la ZAC



Schéma directeur d'aménagements des espaces publics







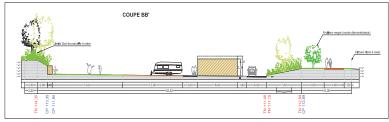
Dans le cadre de la réhabilitation partielle de l'allée de Villepreux, (prolongement de l'axe du parc du château de Versailles sur le territoire de la commune de Saint-Cyr-l'Ecole) la Communauté d'agglomération de Versaille Grand Parc est en charge de revaloriser l'ensemble des parcelles situées à proximité de cet axe historique.

A ce titre, un terrain familial occupé par deux familles de gens du voyage sédentarisés doit être déplacé et un nouveau terrain aménagé à proximité.

L'objet de la mission est double :

- étudier les possibilités de réimplantation d'une parcelle aménagée, dans la réfléxion global de la valorisation paysagère de cette portion de territoire dénomée «triangle des infrastructures», dans le périmètre immédiat du site classé du château de Versailles
- proposer un aménagement de la dite parcelle capable d'acceuillir deux familles regroupant neufs foyers distincts et intégrant, pour chaque foyer, un local de vie de 40 m², des surfaces necessaires au stationnement de logements mobiles, en conformité avec la réglementation en vigeur pour de tels aménagements.

Coupe sur type sur la parcelle aménagée



Intégration de la parcelle dans le cadre de la réhabillitation de l'Allée Royale de Villepreux









Conception des espaces extérieurs privatifs et communs et de l'espace public dans le cadre de la réalisation de deux bâtiments, l'un destinée à du logement et le second mixte logement et service (médical).

Suivi d'exécution de l'ensemble des travaux.

Le projet consiste à prolonger une impasse pour pemettre, d'une part, l'accès aux halls d'immeubles nouveaux et,d'autre part, d'assurer un bouclage piéton à un passage existant dans le Quartier des Chantiers par un grand emmarchement, et rejoindre un passage en lien avec un ensemble sportif et un quartier résidentiel pavillonaire.

L'axe est accompagné par la mise en place d'un alignement d'arbre qui prolonge un alignement existant et la création d'un petit jardin collectif privatif.

Création de petits jardins privatifs pour les appartements du rez de chaussé.









CLERMOND-FERRAND (63)

TRAMWAY - SECTION

PAYSAGE URBAIN

Opérations : Laurent DUFOUR chef de projet pour Ingénieurs et Paysages (2002-2005)

Mission: PARTIELLE AVP/PRO/VISA Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE

CLERMOND-FERRAND

Partenaires: R. GOURDON ARCHITECTE (MANDATAIRE)

Surface: 4,5km emprise moy. 40m

a mission consiste en la conception d'un parti d'aménagement des espaces extérieurs, d'une étude technique: nivellement / sol / plantation / mobilier, d'une estimation et d'un phasage.





ARCUEIL (94)

CARREFOUR DE LA VACHE NOIRE

PAYSAGE URBAIN

Opérations : Benjamin POURRAIN chef de projet pour Ingénieurs et Paysages (1999-2005)

Mission: PARTIELLE

Maîtrise d'ouvrage: DDE 94

Partenaires: BRES+MARIOLLE

URBANISTES (MANDATAIRE), LIGHT

CIBLE CONCEPTION LUMIÈRE

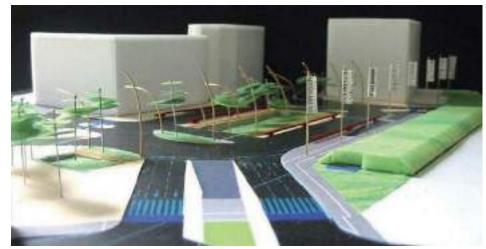
Surface: 1,5 ha

Budget prévisionnel: 1,5 M € HT

Conception du parti d'aménagement général.

Descriptif et estimation pour les plantations.







MARNE-LA-VALLÉE III (77)

ZAC DE BUSSY SUD

PAYSAGE DE ZAC

Opérations : Laurent DUFOUR chef de projet pour Ingénieurs et Paysages (2002-2005)

Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: EPA MARNE Budget prévisionnel: 2,6 M€ HT

L tudes / phasage / suivi des travaux de l'ensemble des aménagements qualitatifs et paysagers des espaces publics de la ZAC.

Elaboration d'une démarche anti-intrusion sur les accotements.









PAYSAGE URBAIN

PARCS & JARDINS

PAYSAGE & LOISIRS
PAYSAGE & ENFANCE
PAYSAGE LINÉAIRE
TRAVAUX SPÉCIFIQUES

GENNEVILLIERS (92)

COULÉE VERTE - ZAC CHANDON

1999-2005

Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE GENNEVILLIERS Partenaires: BERIM BET (MANDATAIRE)

Surface: 40 000 m²

Budget prévisionnel: 3 M€ HT

ANGLET (64)

EXTENSION DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE

1999-2005 Mission: CONCOURS

Maîtrise d'ouvrage: C.A. BAYONNE-ANGLET-BIARRITZ
Partenaires: BERNARD ROPA ARCHITECTE (MANDATAIRE)

Budget prévisionnel: 8,8 M€ HT



CITÉ CURIAL - CAMBRAI

1999-2005 Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: OPAC DE PARIS

Partenaires: BJA ARCHITECTES (MANDATAIRE)

Surface: 2 800 m²

Budget prévisionnel: 257 560€ HT

CHÂTENAY-MALABRY/PLESSIS ROBINSSON (92)

RÉAMÉNAGEMENT DU PARC DE LA VALLÉE-AUX-LOUPS

1999-2005

Mission: CONCOURS

Maîtrise d'ouvrage: CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTS-DE-SEINE Partenaires: CONFLUENCES BET HYDRAUMIQUE, GAUDRIOT BET VRD

Surface: 110 ha

Budget prévisionnel: 11 M€ HT (total)

NANTES (44)

QUARTIER DES DERVALLIÈRES - PARC DE LA CHÉZINE

1999-2005 Mission: PARTIELLE

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE NANTES GEPA OUEST

Partenaires: AGENCE REVERT URBANISTES (MANDATAIRE)

MOISSY-CRAMAYEL (77)

PARC DU LEVANT - GARE DE MOISSY-CRAMAYEL

2002-2005

Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: SAN DE SENART Partenaires: PASCAL CRIBIER PAYSAGISTE

Budget prévisionnel: 6,5 M€ HT

MARNE-LA-VALLÉE IV (77)

ZAC DE COURTALIN

2002-2005
Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: EPA FRANCE Partenaires: TECHNY'S (MANDATAIRE)

Surface : 147 ha

Budget prévisionnel: 12 M€ HT

















PARCS & JARDINS
PAYSAGE & LOISIRS

PAYSAGE & LOISIRS
PAYSAGE & ENFANCE
PAYSAGE LINÉAIRE
TRAVAUX SPÉCIFIQUES

CHAUMONT-SUR-LOIRE (41)

16ÈME FESTIVAL INTERNATIONAL DES JARDINS

2006-2007

Mission: CONCOURS ET RÉALISATION

Maîtrise d'ouvrage: LE CONSERVATOIRE DES JARDINS

Partenaires: TIO ARTISTE SCULPTEUR

Surface: 210m²

Budget prévisionnel: 30 956€ HT

BUSSY-SAINT-GEORGES (77)

AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE RÉTENTION - ZAC GUSTAVE EIFFEL

2008-2009 Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: EPA MARNE Surface: 1,6 ha (paysage) Budget prévisionnel: 393 000 € HT



CHÂTEAU MONTROSE - SAINT ESTEPHE (33)

AMÉNAGEMENT DU PARC ET DE TROIS SITES DELA PROPRIÉTÉ

2008-2009 Mission: CONCOURS

Maîtrise d'ouvrage: BOUYGUES RÉNOVATION PRIVÉE



EVRY (91)

RÉAMÉNAGEMENT DU PARC BATAILLE

2008-2012 Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: C.A. D'EVRY CENTRE ESSONNE

Surface: 8 ha

Budget prévisionnel: 1,2 M€ HT



MERIEL (95)

RÉHABILITATION DU PARC DU CHÂTEAU BLANC

2010

Mission: ESQUISSE

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE MERIEL

Surface: 1,4 HA

Budget prévisionnel: 885 000€ HT



VAUCRESSON (92)

RESTAURATION DU PARC DE LA RÉSIDENCE DU CHÂTEAU

2010-2012 Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: COPROPRIÉTÉ

Surface: 15 ha



SAINT-PIERRE-DU-PERRAY (91)

CONCEPTION DU PARC DU RU DES PRÈS HAUTS

2010-2013

Mission: DIAG-ESQUISSE-AVP Maîtrise d'ouvrage: EPA SENART

Surface: 60 ha

Budget prévisionnel: 9,5 M€ HT





GRAND PAYSAGE PAYSAGE URBAIN

PARCS & JARDINS

PAYSAGE & LOISIRS
PAYSAGE & ENFANCE
PAYSAGE LINÉAIRE
TRAVAUX SPÉCIFIQUES

JARDIN IMMEUBLE DE BUREAU- PARIS (17 ème)

AMÉNAGEMENT DU JARDIN D'UN IMMEUBLE DE BUREAU, RUE DES CONDAMINES

2011

Mission: PARTIELLE APS

Maîtrise d'ouvrage: BJAA ARCHITECTES (MANDATAIRE)

Budget prévisionnel: 90 000€ HT



PARC DU BALORY - VERT-SAINT-DENIS (77)

AMÉNAGEMENT DU PARC

2012-2013

Mission: DIAG-ESQUISSE-AVP
Surface: 40ha (dont 8 ha pour le parc)
Maîtrise d'ouvrage: EPA SENART



PALMERAIE SUR UN PAQUEBOT

AMENAGEMENT D'UNE PALMERAIE SUR UN NOUVEAU PAQUEBOT «FRANCE»

2012

Mission: CONCOURS

Maîtrise d'ouvrage: SEINE ALLIANCE

Surface: 1 400 m2

Budget prévisionnel: NON DÉFINI



PATIOS IMMEUBLE DE BUREAUX-PARIS (75)

AMÉNAGEMENT DES PATIOS IMMEUBLE 10-14 RUE DE LONDRES PARIS

2013-2014

Mission: ESQUISSE

Partenaire: BJA architecte mandataire

Maîtrise d'ouvrage: AXA Surface: 340m2

Budget prévisionnel: 190 000€ HT



PLAINE EMY-LES-PRES - CORMEILLES-EN-PARISIS (95)

REAMÉNAGEMENT DE LA PLAINE ET IMPLANTATION D'UN NOUVEAU GYMNASE

2014

Mission: ESQUISSE/FAISABILITE

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE CORMEILLES-EN-PARISIS

Surface: 2,5ha

Budget prévisionnel: 1 370 000€ HT



JARDIN DU PRESBYTERE - CERNAY-LA-VILLE (78)

AMENAGEMENT DU JARDIN DU PRESBYTERE

2017 - 2020 Mission: COMPLETE

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE CERNAY-LA-VILLE (78)

Surface: 3 500m2

Budget prévisionnel: 240 000€ HT



BASSIN DU BUISSON - MAGNY-LES- HAMEAUX (78)

AMENAGEMENT D'UNE RAMPE-ESCALIER ET RENATURATION BERGE DU BASSIN

2020 - 2022 Mission: COMPLETE

Maîtrise d'ouvrage: C.A. DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (78)

Surface: 1 200m2

Budget prévisionnel: 150 000€ HT





CHÂTENAY-MALABRY/PLESSIS ROBINSON (92)

RÉAMÉNAGEMENT DU PARC DE LA VALLÉE-AUX-LOUPS

PARCS & JARDINS

Opérations : Benjamin POURRAIN chef de projet pour Ingénieurs et Paysages (1999-2005)

Mission: CONCOURS lauréat pour la

phase négociation

Maîtrise d'ouvrage: CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTS DE SEINE Partenaires: CONFLUENCES BET HYDRAUMIQUE, GAUDRIOT BET VRD

Surface: 110 ha

Budget prévisionnel: 11 M€ HT

TOTAL

Mandataire de l'équipe de maîtrise d'oeuvre.

Conception générale et redéfinition de l'entité du parc / gestion de l'espace naturel sensible / remise en valeur du cours de l'Aulnay / gestion différenciée / programmation / estimatif.





NANTES (44)

QUARTIER DES DERVALLIÈRES - PARC DE LA CHÉZINE

PARCS & JARDINS

Opérations : Benjamin POURRAIN chef de projet pour Ingénieurs et Paysages (1999-

2005)

Mission: PARTIELLE

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE

NANTES GEPA OUEST

Partenaires: AGENCE REVERT URBANISTES (MANDATAIRE)

La mission consiste à étudier et proposer des solutions pour le désenclavement du quartier des Dervallières.

Esquisse pour l'aménagement d'une piste cyclable et du réaménagement du parc de la Chézine : étude, proposition, phasage











GENNEVILLIERS (92)

COULÉE VERTE - ZAC CHANDON

PARCS & JARDINS

Opérations : Laurent DUFOUR chef de projet pour Ingénieurs et Paysages (2002-

2005)

Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE

GENNEVILLIERS

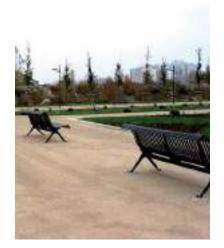
Partenaires: BERIM BET

(MANDATAIRE) **Surface:** 40 000 m²

Budget prévisionnel: 3 M€ HT

tudes/ phasage/ suivi des travaux de l'ensemble des aménagements qualitatifs et paysagers des espaces publics de la ZAC.

Requalification de friche industrielle.







MOISSY-CRAMAYEL (77) PARC DU LEVANT - GARE DE MOISSY-CRAMAYEL

PARCS & JARDINS

Opérations : Laurent DUFOUR chef de projet pour Ingénieurs et Paysages (2002-

2005)

Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: SAN DE SENART Maîtrise d'ouvrage déléguée: EPA

SENART

Partenaires: PASCAL CRIBIER

PAYSAGISTE

Budget prévisionnel: 6,5 M€ HT

A ménagements des deux jardins thématiques et du parvis de la gare de Moissy-Cramayel et de leurs espaces périphériques suivi de travaux préparatoires / terrassements / sols / plantations / arrosage / serrurerie / éclairage / mobilier.







MARNE-LA-VALLÉE IV (77)

ZAC DE COURTALIN

PARCS & JARDINS

Opérations : Laurent DUFOUR chef de projet pour Ingénieurs et Paysages (2002-2005)

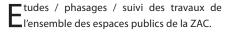
Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: EPA FRANCE

Partenaires: TECHNY'S

(MANDATAIRE) **Surface:** 147 ha

Budget prévisionnel: 12 M€ HT



Aménagement d'un bassin de rétention de 70 000 m3 (Confluences Bet bassin)













Mobiles ! Des jardins pour un monde en mouvement

LE JARDIN- MOBILE DE VOYAGE

Le jardin, c'est une invitation au voyage, tout comme au parc des Buttes Chaumont où le visiteur plonge, l'espace d'une promenade, dans "une cluse jurassienne qui s'acheve en falaise d'Etretat"...

Le jardin, c'est le bruit du vent qui anime un feuillage, le ciel qui se reflète dans l'eau, des couleurs, des senteurs, des scènes qui nous transportent ailleurs.

Le jardin est là pour nous, pour être vu, pratiqué, foulé, touché, senti...bref vécu par tous ou parfois par une seule personne.

Enfin, le jardin est là pour le plaisir de mettre en scène la nature, pour faire vibrer nos émotions et nos sens, et être un mobile de voyage, d'évasion.

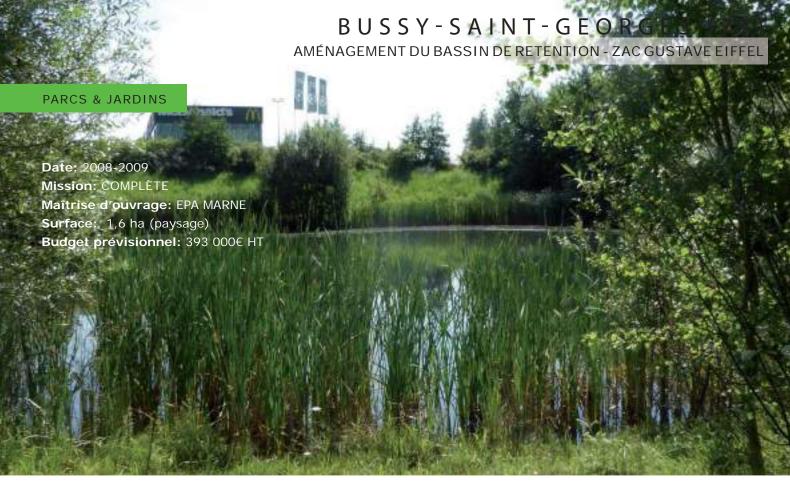












a mission porte sur la réalisation de l'aménagement des abords du bassin et de l'accotement sud de l'avenue de l'Europe en entrée de ZAC.

- Les caractéristiques générales d'aménagement des accotements de l'avenue de l'Europe sont déjà arrêtées (profil en travers et aménagement des entrées de lot).
- Les abords du bassin sont situés en entrée de ZAC, et apparaissent comme une articulation entre l'autoroute A4, le rond-point de l'entrée de Bussy-Saint-Georges et la ZAC. Pour accompagner ce passage et marquer l'entrée de la ZAC de Bussy sud, des bosquets d'arbres s'inscrivent perpendiculairement à la voie, formant une succession d'écrans qui rythment et orientent les vues, et forment un effet de porte verte. Un travail sur les vues vers le pôle restauration, l'axe de l'avenue de l'Europe et le bassin a été mené pour structurer l'espace et mettre en avant les points de repère du site dans la composition de l'aménagement.
- Réalisation de l'AVP et DCE.
- Consultation des entreprises, analyses des offres .
- Suivi de l'exécution des travaux
- Suivi du caractère environnemental du chantier: suivi du SOE général et spécifique ainsi que du Manuel Environnemental du Chantier.















L a mission consiste à concevoir et à réaliser un parc urbain de 8 ha dans le Domaine du château de Grand Bourg, dit Parc Bataille.

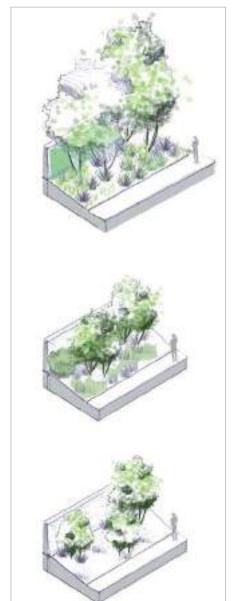
Le parc Bataille est situé au Nord-Est de la commune d'Evry à 25 km au Sud-Est de Paris, en limite de Ris-Orangis, sur le coteau de la rive gauche du patrimoine historique d'Evry.

En 1987, la ville d'Evry rachète le parc avec son château. Celui-ci est fermé au public pour cause d'insécurité (vétusté du château et dangerosité du couvert végétal). Aujourd'hui le château est délabré et le parc est en friche.

Le château vient d'être acheté par la Société François ler Fiances afin de le transformer en 14 logements de standing. L'enveloppe extérieure du bâtiment sera conservée, des aménagements d'espaces verts et des places de stationnements seront aménagés dans la partie privatisée.

Dans le cadre de ce projet, la Communauté d'Agglomération et la ville d'Evry souhaitent réaménager le parc Bataille avec 5 objectifs:

- 1- Ouvrir ce parc au public,
- 2- Créer des liaisons vers la Seine et vers la ville (notamment entre la gare RER Grand-Bourg située aux portes du Parc et le tissu urbain environnant),
- 3- Valoriser l'entrée commune au parc et aux Ateliers d'Arts Plastiques,
- 4- Affirmer le patrimoine écologique existant,
- 5- Proposer un aménagement qui devienne complémentaire aux autres parcs de la ville.







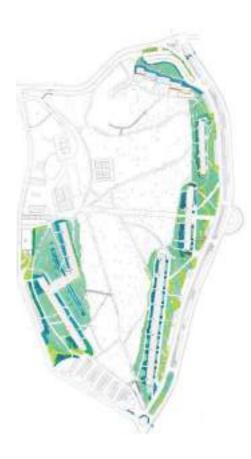




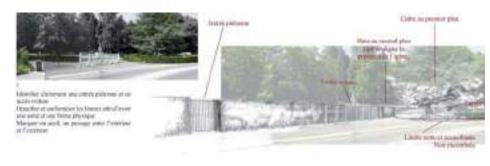


OPÉRATION EN COURS

La mission porte sur la restauration de l'ancien parc du château pour accompagner l'évolution des besoins et usages des copropriétaires ainsi que la transformation du patrimoine végétal du parc.











a mission consiste en l'élaboration de la conception du paysage de la ZAC de la Clef Saint-Pierre. La ZAC d'une soixantaine d'hectares est située en prolongement de la ZAC du Carré et en entrée est de Saint-Pierre-du-Perray et est traversé et desservi par l'axe T'ZEN, transport en commun en site propre qui joint Corbeil à Lieusaint. La ZAC est un programme mixte d'habitat collectif R+3 maximum, de maisons de ville et de petites parcelles d'activités.

Le paysage est marqué par des boisements existants qui structurent les vues du site et par la présence de l'eau.

C'est donc un programme de ZAC sur un territoire au paysage riche d'accroches visuelles et physiques, et donc par une conception du paysage qui passera par une prise en compte à la fois des attentes de programmation, mais aussi des éléments existants, et ce, à l'échelle locale du site, mais aussi du territoire par les vues sur le paysage et les séquences du trajet T'ZEN dont la ZAC fait partie.





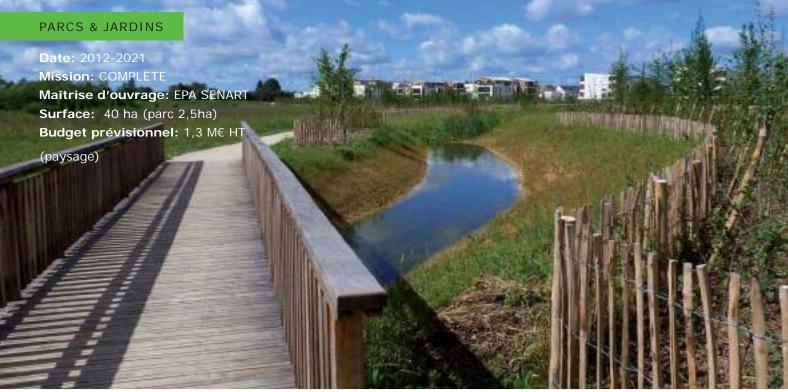






VERT-SAINT-DENIS (77)

CONCEPTION DU PAYSAGE DE L'ECOQUARTIER DU BALORY ET DU PARC DU VALLON DU BALORY



a mission consiste en l'élaboration de la conception du paysage de l'écoquartier du Balory (40ha) et du parc du vallon du Balory (7ha) situés en prolongement de la ZAC de la plaine du Moulin à Vent et en entrée est de Vert-Saint-Denis et qui sera desservi par l'axe T'ZEN, transport en commun en site propre (Corbeil à Lieusaint).

e paysage est marqué par le relief, quelques boisements existants qui structurent les vues du site et par la présence de l'eau.

es aménagements de ce parc ont été pensés en associant les habitants (réunions publiques, ateliers thématique, plateforme numérique de coconception...).

La réalisation de ce nouveau quartier s'est appuyée sur une démarche de développement durable forte favorisant la biodiveristé par la richesse de ces diffrénts milieurx et la gestion différenciée du parc : milieu prairiale, bosquets, massifs arbustifs.La collecte de l'ensemble des eaux de ruissellements de l'écoquartier vers les noues et la noue écopaysagère participe à la richesse de la biodiversité par la création de milieux humides.

Relié au centre-villepar des liaisons douces et par un carrefour sécurisé sur la RD306 aux zones commerciales, l'écoquartier du Balory allie mixité sociale (323 logements en accession et 168 logements sociaux, un EPAD donnant sur le parc) et mixité des formes d'habitat (160 maisons individuelles et 331 logements collectifs).

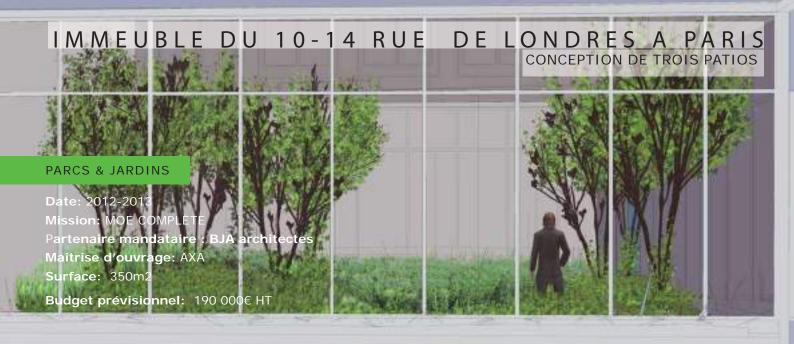
Avec 13 000 plantations d'arbres, baliveaux et arbustes le parc du Balory, doté de trois aires de jeux, d'un parcours sportif, de plage verte, d'aire de pique-nique fait office de "poumon vert" attrayant du quartier. A ce titre, ce projet a obtenu le soutien du programme d'investissements d'avenir "Ville de demain" piloté par la Banque des Territoires. Lieu de détente et de promenade, le parc tisse un lien entre le bourg et les nouveaux logements.











Les patios de l'immeuble du 10-14 rue de Londres ont été pensé comme UN SOUS BOIS D'ARBRES (SCULPTURE METALLIQUE VEGETALISEES PAR LES GRIMPANTES).

L'ambiance de sous-bois est créée dans cette cour ombragée et sur dalle, par un travail de sol (un cadre métallique permet de créer au dessus de la dalle, un substrat en terre allégée de 50cm de hauteur environ aux lignes ondoyantes), la plantation d'arbustes de sous-bois, de bulbes et de plantes grimpantes qui peu à peu vont venir, végétaliser des sculptures métalliques évoquant des arbres et un sous-bois (rythme et couleur sombre des troncs qui se détachent d'un arrière plan lumineux et brumeux).

Les patios sont séparés par le bâtiment mais la volonté de réunir les jardins par une unité de traitement renforce l'impression d'un immeuble traversant un sous-bois.

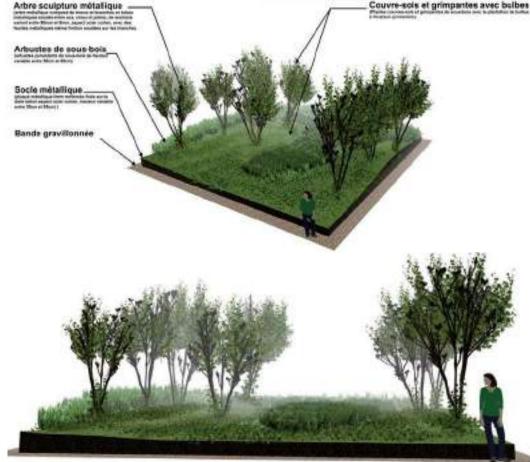
Le patio A est directement visible depuis le hall d'entrée, la volonté était d'afficher l'ambiance du jardin par rapport à cette entrée (vue ci-dessus).

Si le patio A de 130m2 est entièrement ombragé et sur dalle, le patio B est partiellement en pleine terre et ensoleillé et le patio C sur dalle également mais plus lumineux que le premier patio. Ceci implique que si les aménagements sont similaires pour trouver une unité de lieu, une diversité dans les essences de végétaux est nécessaire et intéressante.

Enfin seul le patio B est accessible, l'aménagement du sous bois à laisser place à un large platelage unique et continu dessinant des îlots de sous bois où sont installés des zones de détente avec assise bois.









CORMEILLES EN PARISIS (95)

RÉAMÉNAGEMENT QUALITATIF DE LA PLAINE EMY-LES-PRES ET IMPLANTATION D'UN GYMNASE





La mission consiste à proposer l'implantation de nouveaux équipements (gymnase (1800m2) et skate-park (500m2) dans ce site d'environ 2,4ha, et à réorganiser les espaces publics alentours.

A la première lecture du site, est ressorti du paysage un caractère de clairière urbaine aux portes du coeur de ville et du Vieux Cormeilles, mais aussi aux portes des Buttes de Cormeilles. En prolongement du site, le maillage de sentes du coteau permettrait alors de découvrir de par le relief, de très beaux panoramiques sur Cormeilles et les boucles de la Seine.

Aujourd'hui, la cohérence de cette clairière urbaine est partiellement entamée par les aménagements successifs manquants de liaisons et de interrelations.

L'enjeu de cette mission est donc double, répondre à de nouveaux besoins en terme de loisirs, venant renforcer la vocation première de ce site, mais également conforter la cohérence et l'unité de cette image de clairière urbaine à vocation de loisirs et de détente.

Pour cela, le parti a été de retrouver au coeur du site, un espace ouvert unitaire et piéton. Une large prairie s'offre aux piétons, épousant le relief du site et lovée dans son écrin boisé fermant le site. Autour de cet espace identitaire s'articulent les équipements du site (cyberspace, salle des Fêtes, aire de jeux, boulodrome, plaine de jeux, skate-park, plateau-multisport et nouveau gymnase).

Le parti a été également de retrouver une structure cohérente à l'échelle du site et non de chaque équipement.

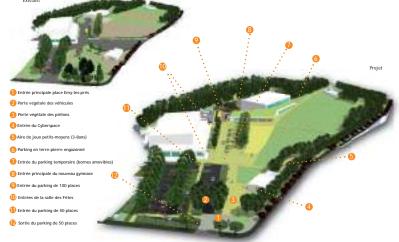
Pour restructurer le site, le projet a été de retrouver une limite cohérente à l'ensemble du site en prolongeant le boisement existant et decette limite, aménager une entrée commune ouvrant sur une desserte principale. Cette allée commune donne accès aux différents équipements et entités du site.

Une petite place minérale, antichambre de la clairière Emy-les-prés, renforce par son aménagement sobre et ouvert la lecture de deux portes végétales sur le site.













La volonté de la commune de Cernay-la-ville est :

- d'une part de créer une quinzaine de places de stationnement côté Sud-Ouest ainsi qu'une allée centrale éclairée permettant aux usagers un cheminement du parking vers les bâtiments de la mairie, de l'église et du presbytère.
- d'autre part à ouvrir au public la zone nord-ouest en créant un espace de détente et de convivialité au public avec aménagement de sentes et plantation d'arbres d'essence locale et installation de bancs.
 De plus, à proximité du presbytère sera créé un jardin de curé à vocation pédagogique.

Un plan d'intention a été transmis traduisant les attentes de la com-

La conception du projet s'appuie sur la perception du site et la compréhension de la mission, et se développe autour de cinq pistes de réflevion :

1/ OFFRIR UN NOUVEAU POINT DE VUE SUR LE CŒUR DE VILLE :

Le jardin du presbytère est un espace ouvert en coeur de ville. Dégagé, il offre, de nombreux points de vue sur l'église, le presbytère et le coeur de ville.

- Prendre en compte les horizons proches qui en fermant l'espace audelà du mur d'enceinte, participent à l'ambiance du jardin
- Mettre en valeur les atouts d'un espace ouvert en cœur de ville (espace ensoleillé, espace ouvrant sur des points de vue dégagés, perception du ciel...)
- Mettre en valeur les points de vues sur les éléments identitaires du paysage

2/ OFFRIR DE NOUVELLES PRATIQUES « URBAINES » TOUT EN ASSURANT L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

- une circulation nord-sud interne au jardin va permettre de relier les points d'intérêts (mairie, église, presbytère, jardin ...) aux rues environnantes (assurant desserte des habitations, circulations, stationnements...)
- une nouvelle liaison est-ouest interne au jardin, va faciliter et agrémenter le déplacement des piétons entre la rue de Rambouillet et la rue de l'église tout en créant des entrées sur le jardin.

3/ CREER UNE IMAGE IDENTITAIRE PARTICIPANT AU PAYSAGE LOCAL

4/ OFFRIR DE NOUVEAUX USAGES EN PRENANT EN COMPTE LES COMPO-SANTES DU SITE

5/ S'APPUYER SUR LES LIGNES DIRECTRICES POUR RESPECTER LES CARAC-TERISTIQUES DU SITE ET DEVELOPPER UN ASPECT DURABLE DE L'AMENA-GEMENT







Créé dans les années 80, le bassin de rétention et de régulation des eaux pluviales du Quartier du Buisson a été conçu comme un lieu d'agrément et de promenade. Vieillissants, les aménagements paysagers et les plantations se sont dégradés. Un réaménagement plus adapté était devenu nécessaire. Le théâtre de verdure, avec ses gradins et son grand emmarchement en bois, a été supprimé. Il a été remplacé par une grande rampe en béton désactivé aspect sablé plus confortable à la marche et qui permet un usage par tout temps et plus adapté à tous (PMR). Un emmarchement ludique lui a été associé pour les plus valides. L'ensemble est accompagné par des soutènements en bois (berlinoises) et une végétation arbustive, de couvres-sol et de vivaces choisis dans une palette d'essences locales. Quelques arbres ont été ajoutés à la palette.

Les abords des berges Ouest du bassin et l'arrivée d'eau en amont du bassin ont été repris et abaisés. L'objectif étant d'installer une végétation d'hydrophytes pour augmenter la biodiversité et créer un habitat favorable aux batraciens (continuité du corridor écologique) ainsi qu'aux poissons (espace de reproduction et de protection). Ce résultat a été obtenu par des mouvements de terres sur le méandre transformé en «queue d'étang» et les berges en bois abaissées de 50 cm pour favoriser des surfaces plus importantes de berge immergée et peu profonde favorable aux hydrophytes tout en limitant la propagation de ces dernières dans le bassin par une hauteur d'eau plus important en pied de berge.













PAYSAGE URBAIN
PARCS & JARDINS

PAYSAGE & LOISIRS

PAYSAGE & ENFANCE PAYSAGE LINÉAIRE TRAVAUX SPÉCIFIQUES

BASE DE LOISIRS - VAIRES-TORCY (77)

ÉTUDE PRÉALABLE AU SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DE LA BASE DE LOISIRS DE VAIRES-TORCY

1999-2005

Mission: ASSISTANCE MAÎTRISE D'OUVRAGE

Maîtrise d'ouvrage: CONSEIL RÉGIONAL ÎLE-DE-FRANCE
Partenaires: CONSEIL MANAGEMENT LOISIRS (MANDATAIRE)

BASE DE LOISIRS - VAIRES-TORCY (77)

SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DE LA BASE DE LOISIRS DE

1999-2005

Mission: ASSISTANCE MAÎTRISE D'OUVRAGE

Maîtrise d'ouvrage: CONSEIL RÉGIONAL ÎLE-DE-FRANCE Partenaires: CONSEIL MANAGEMENT LOISIRS (MANDATAIRE)



AMÉNAGEMENT DE LA PLAINE DES SPORTS

2002-2005

Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE GIÈRES
Maîtrise d'ouvrage déléguée: TERRITOIRE 38

Partenaires: BRES+MARIOLLE ARCHITECTES (MANDATAIRE)

Surface: 6 ha

Budget prévisionnel: 4,2 M€ HT

CENTER PARCS - DOMAINE DE L'AILETTE (02)

CENTER PARCS DE L'AISNE: AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS

2006-2007

Mission: ÉTUDE TECHNIQUE ET DIRECTION DES TRAVAUX (DCE, ACT, DET, AOR)

Maîtrise d'ouvrage: PIERRE & VACANCES Partenaires: TUGEC (MANDATAIRE)

Surface: 85 ha

Budget prévisionnel: 10 M€ HT (hors båti)

CENTER PARCS - DOMAINE DE L'AILETTE (02)

CENTER PARCS DE L'AISNE: AMÉNAGEMENT DES AIRES DE JEUX

2006-2007

Mission: ÉTUDE TECHNIQUE ET DIRECTION DES TRAVAUX (DCE, ACT, DET, AOR)
Maîtrise d'ouvrage: PIERRE & VACANCES

Partenaires: TUGEC (MANDATAIRE)

Surface: 85 ha

Budget prévisionnel: 10 M€ HT (hors bâti)

AIRE DE JEUX - ANET (28)

AMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX DE LA «FRICHE»

2008-2010

Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: VILLE D'ANET

Surface: 700 m²

Budget prévisionnel: 76 000€ HT

CENTER PARCS DES TROIS FORETS (57)

CENTER PARCS DE MOSELLE : ABORDS EXTENSION DE 107 COTTAGES

2010-2012

Mission: ÉTUDE TECHNIQUE ET DIRECTION DES TRAVAUX (DCE, ACT, DET,

AOR)

Maîtrise d'ouvrage: PIERRE & VACANCES

Surface: 12 ha

Budget travaux : 1,4 M€ HT (Abords)

















PAYSAGE URBAIN PARCS & JARDINS

PAYSAGE & LOISIRS

PAYSAGE & ENFANCE PAYSAGE LINÉAIRE TRAVAUX SPÉCIFIQUES

CENTER PARCS DES TROIS FORETS (57)

CENTER PARCS DE MOSELLE : RÉALISATION D'UNE AIRE DE JEUX

Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: PIERRE & VACANCES

Surface: 280 m²

Budget prévisionnel: 50 000 € HT

MAGNY-LES-HAMEAUX (78)

RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER DU BUISSON: AIRE DE JEUX

2010-2012

Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: C.A. DE ST QUENTIN-EN-YVELINES Partenaires: BRÈS+MARIOLLE URBANISTE + TUGEC VRD

Surface: 2 ha

Budget prévisionnel: 1,835 M€ HT

CENTER PARCS - BOIS AUX DAIMS (86)

CENTER PARCS DE LA VIENNE : AMÉNAGEMENT ABORDS 800 COTTAGES

2013 - 2015

Mission: ÉTUDE TECHNIQUE ET DIRECTION DES TRAVAUX (DCE, ACT, DET,

AOR)

Maîtrise d'ouvrage: PIERRE & VACANCES Surface: 75 ha (opération globale)

Budget travaux : 6 M€ HT (abords cottages)

CENTER PARCS DES TROIS FORETS (57) CENTER PARCS DE MOSELLE : ABORDS EXTENSION DE 140 COTTAGES

2016 - 2017

Mission: ÉTUDE TECHNIQUE ET DIRECTION DES TRAVAUX (DCE, ACT, DET,

AOR)

Maîtrise d'ouvrage: PIERRE & VACANCES

Surface: 15 ha

Budget travaux : 1, 350 M€ HT (abords cottages)

CENTER PARCS DES TROIS FORETS (57) CENTER PARCS DE MOSELLE : ABORDS MAISON FORESTIERE, JEUX

2017

Mission: ÉTUDE TECHNIQUE ET DIRECTION DES TRAVAUX (DCE. ACT. DET. AOR)

Maîtrise d'ouvrage: PIERRE & VACANCES

Surface: 4 500 M²

Budget travaux : 100 000 € HT (abords) + 63 000 € HT (Jeux)













PAYSAGE & LOISIRS

Opérations : Laurent DUFOUR chef de projet pour Ingénieurs et Paysages (2002-2005)

Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE

GIÈRES

Maîtrise d'ouvrage déléguée:

TERRITOIRE 38

Partenaires: BRES+MARIOLLE ARCHITECTES (MANDATAIRE)

Surface: 6ha

Budget prévisionnel: 4,2 M€ HT

Etude / phasage / suivi des travaux de l'ensemble des aménagements extérieurs sportifs et paysagers de la Plaine des Sports .

Aménagements comprenant 2 terrains de foot en gazon naturel / 1 terrain de foot en gazon synthétique/ 4 tennis / 1 mur de frappe / pistes de vitesse/ lancé de poids/ pistes pour sauts en longueur et hauteur, lancé de javelot/ disque et marteau/ éclairage sportif/ plantations et revêtements de sols/ réseaux enterrés.











A ménagement de la place basse, des bassins et des espaces extérieurs.

- Reprise partielle des études (audit du dossier conception, reprise partielle des nivellements).
- Mise au point des DCE (pièces techniques et estimations).
- Consultation des entreprises, analyses et négociations.
- Suivi de l'exécution des travaux (terrassements, revêtements minéraux, plantations, arrosage, bassins, mobilier et entretien).



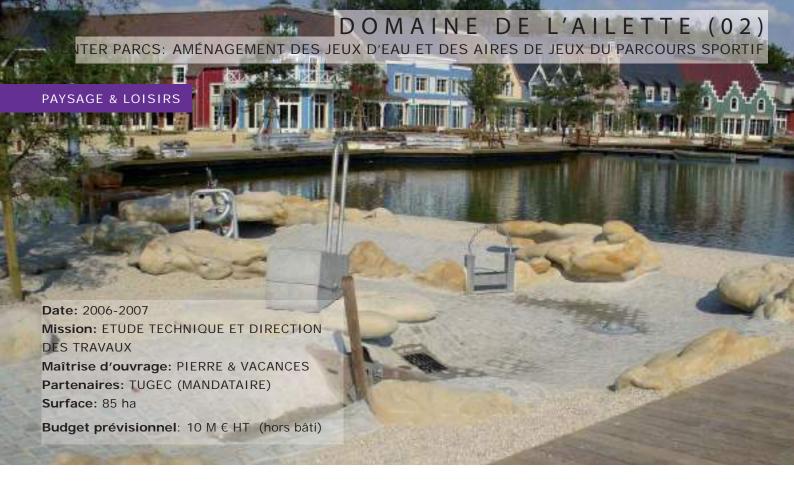












Reprise partielle des études (audit du dossier conception, reprise partielle des nivellements).

Mise au point des DCE (pièces techniques et estimations).

Consultation des entreprises, analyses et négociations.

Suivi de l'exécution des travaux (terrassements, revêtements minéraux, plantations, arrosage, bassins, mobilier et entretien).













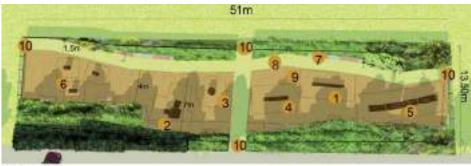
a mission porte sur la réalisation de l'aménagement de la zone dite de la «Friche», ancien boulingrin rattaché au château d'Anet au 17ème siècle. De promenade publique elle est devenue une «place des fêtes» où se succèdent fête foraine, brocante, patinoire d'hiver, marché de l'art,...

Cette large pelouse de 30 000m2 est bordée d'un double alignement de tilleuls au nord et au sud et d'un mail de tilleuls sur sept rangées avec en son coeur un boulodrome à l'est.

Aujourd'hui la commune projette de renforcer le caractère d'espace public majeur d'Anet avec le projet de création d'une salle des fêtes à proximité de la Friche. Ainsi le réaménagement de cette dernière répondra aux besoins des habitants et au suivi du patrimoine végétal.

Le parti pris en réponse au caractère identitaire du site, a été de proposer un parc linéaire étroit qui respecte les vues sur le château et l'image de ce vaste glacis vert bordé d'alignements de tilleuls, ainsi qu'une succession de petits jardins reliés par une promenade, offrant différents usages ludiques.

La première phase, est l'aménagement d'une aire de jeux pour des enfants de 3 à 10ans, avec des jeux en bois, plantations basses et sols en stabilisé renforcé et mulch bois.





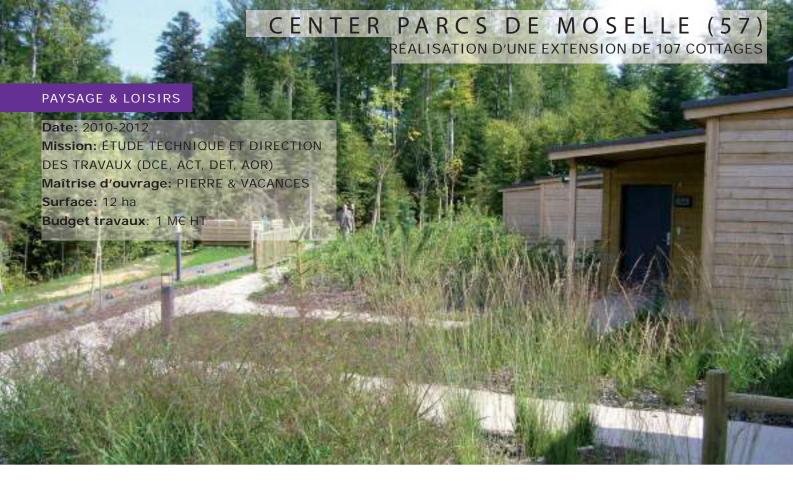


Croquis perspectif









A ménagement de la place basse, des bassins et des espaces extérieurs.

- Reprise partielle des études (audit du dossier conception, reprise partielle des nivellements).
- Mise au point des DCE (pièces techniques et estimations).
- Consultation des entreprises, analyses et négociations.
- Suivi de l'exécution des travaux (terrassements, revêtements minéraux, plantations, arrosage, bassins, mobilier et entretien).

























a mission consiste à prendre en charge l'étude et la conception du réaménagement des espaces publics extérieurs composés de places minérales, d'espaces verts, de circulations piétonnes et de circulations douces, d'aires de jeux, de parkings, des réseaux secs et humides et des squares adjacents des résidences (5 000 habitants).

OBJECTIFS:

- Améliorer la vie dans le quartier et son image.
- Adapter les aménagements en fonction des attentes des usages.
- Contribuer au renforcement des modes de déplacements doux.
- Introduire une perméabilité du quartier aux différents flux
- Qualifier les espaces verts, circulations piétonnes, aires de jeux, stationnements.
- Participer au renforcement de la sécurité des usagers.
- Prise en compte de la réglementation issue de la loi 'Handicap' de 2005.
- Prise en compte des objectifs fixés dans la loi 'Grenelle 1'.

MOYENS:

- 1. Définition du parti d'aménagement et des principes paysagers et urbains à valoriser (concertation publique et élaboration de scénarii).
- 2. Définition formelle de l'aménagement et hiérarchisation des espaces et des équipements (circulations piétonnes, espaces verts, aires de jeux, stationnements, liminaires, mobilier...)
- 3. Propositions techniques sur le choix des matériaux et matériels
- 4. Intégration de la démarche environnementale dans la réflexion de composition et d'exécution des travaux.

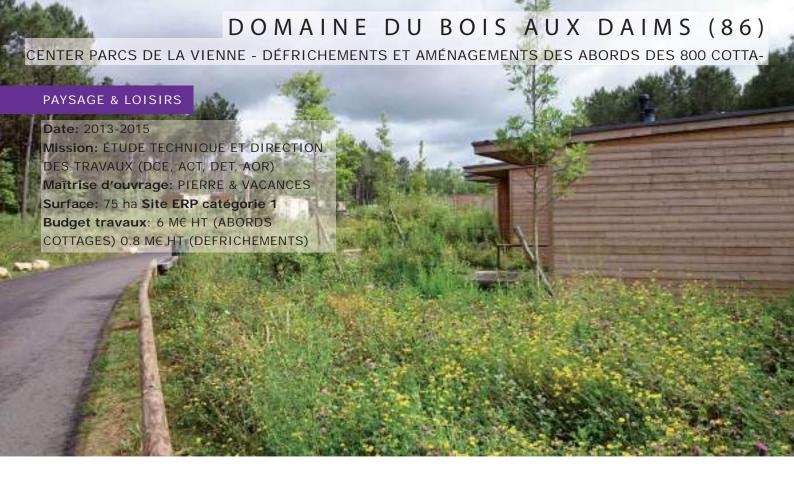












S ite ERP avec contraintes d'accès PMR pour tout les cottages. Chantier certifié HQE.

A ménagement de l'ensemble des espaces exterieurs des cottages et des espaces d'accompagements (accès cottages, plantations, enherbements, mobilier bois, gestion stationnements et parkings, aires de tri selectif...).

- Reprise partielle des études (audit du dossier conception, reprise partielle des nivellements).
- Mise au point des DCE (pièces techniques et estimations).
- Consultation des entreprises, analyses et négociations.
- Suivi de l'exécution des travaux (terrassements, revêtements minéraux, plantations, aires de stationnement, tri sélectif, mobilier, entretien).
- Conception des réserves et enclos de vie pour les troupeaux des daims mis en libertés dans le site.
- Gestion des défrichements sur les 70 Ha utiles pour la construction de l'ensemble du site (coupes des bois, gestion des bois et essouchages).











Site ERP avec contraintes d'accès PMR pour tout les cottages. Site certifié développement durable.

Ménagement de l'ensemble des espaces exterieurs des cottages et des espaces d'accompagements (accès cottages, plantations, enherbements, mobilier bois, gestion stationnements et parkings, aires de tri selectif, soutènements, gestion des espaces sous pilotis...).

Création de 2 aires de jeux pour enfants de 3 à 14 ans.

- Reprise partielle des études (audit du dossier conception, reprise partielle des nivellements).
- Mise au point des DCE (pièces techniques et estimations).
- Consultation des entreprises, analyses et négociations.
- Suivi de l'exécution des travaux (terrassements, revêtements minéraux, plantations, aires de jeux, mobilier, entretien).



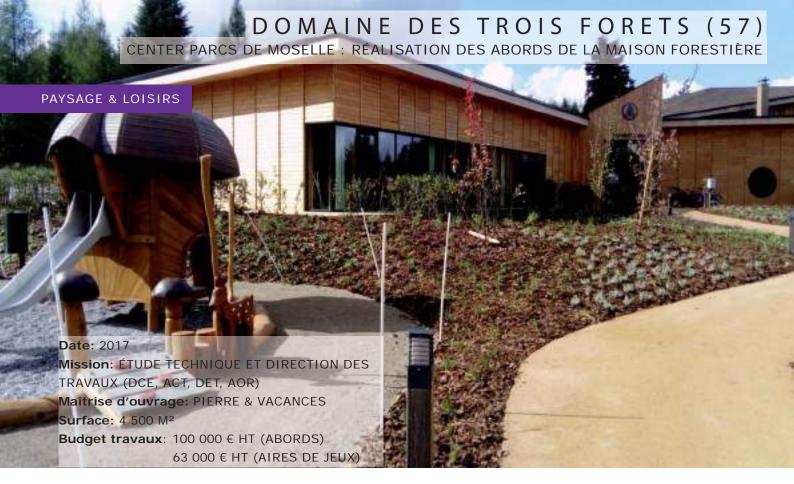












S ite ERP avec contraintes d'accès PMR pour tout les cottages. Site certifié développement durable.

Ménagement de l'ensemble des espaces exterieurs des cottages et des espaces d'accompagements (accès cottages, plantations, enherbements, mobilier bois, gestion stationnements et parkings, aires de tri selectif, soutènements, gestion des espaces sous pilotis...).

Création de 2 aires de jeux pour enfants de 3 à 16 ans.

- Reprise partielle des études (audit du dossier conception, reprise partielle des nivellements).
- Mise au point des DCE (pièces techniques et estimations).
- Consultation des entreprises, analyses et négociations.
- Suivi de l'exécution des travaux (terrassements, revêtements minéraux, plantations, aires de jeux, mobilier, entretien).











PAYSAGE URBAIN PAYSAGE & LOISIRS

PARCS & JARDINS

PAYSAGE & ENFANCE

PAYSAGE LINÉAIRE TRAVAUX SPÉCIFIQUES

VILLAGE PETITE ENFANCE - St-PIERRE DE LA RÉUNION (97)

AMÉNAGEMENT D'UN VILLAGE DE LA PETITE ENFANCE DE TERRE-ROUGE

2006

Mission: CONCOURS

Maîtrise d'ouvrage: CONSEIL GÉNÉRAL DE LA RÉUNION

Partenaires: BJA (ARCHITECTE MANDATAIRE)

Surface: 27 000 m²

Budget prévisionnel: 1,2 M€ HT

CRÈCHE - EVRY (91)

RÉALISATION D'UNE CRÈCHE ET D'UN RESTAURANT SCOLAIRE

Mission: PARTIELLE (APD À AOR) Maîtrise d'ouvrage: VILLE D'ÉVRY

Partenaires: BJA (ARCHITECTE MANDATAIRE)

Surface: 900 m² (paysage)

Budget prévisionnel: 145 000 € HT (paysage)

CRÈCHE ET GROUPE SCOLAIRE - CHARTRES (28)

RÉALISATION D'UNE CRÈCHE ET D'UN GROUPE SCOLAIRE

Mission: CONCOURS

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE CHARTRES Partenaires: BJA (ARCHITECTE MANDATAIRE)

Budget prévisionnel: 165 000 € HT (paysage)

CENTER PARCS - DOMAINE DE L'AILETTE (02) CENTER PARCS DE L'AISNE: AMÉNAGEMENT DES AIRES DE JEUX

2006-2007

Mission: ÉTUDE TECHNIQUE ET DIRECTION DES TRAVAUX (DCE, ACT, DET, AOR)

Maîtrise d'ouvrage: PIERRE & VACANCES Partenaires: TUGEC (MANDATAIRE)

Surface: 85 ha

Budget prévisionnel: 10 M€ HT (hors bâti)

AIRE DE JEUX - ANET (28)

AMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX DE LA «FRICHE»

2008-2010 Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: VILLE D'ANET

Surface: 700 m²

Budget prévisionnel: 76 000€ HT

CENTRE EDUCATION FERMÉ - COMBS-LA-VILLE (77)

AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS D'UN CENTRE D'ÉDUCATION FERMÉ

Mission: CONCOURS + MAÎTRISE D'OEUVRE COMPLÈTE Maîtrise d'ouvrage: MINISTÈRE DE LA JUSTICE Partenaires: BJA (ARCHITECTE MANDATAIRE)

Surface: 7 500 m²

Budget prévisionnel: 307 500 € HT

CRÈCHE - SAINT-GRATIEN (95)

AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS DE LA CRÈCHE ET D'UNE

PROMENADE PLANTÉE

2009

Mission: CONCOURS

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE SAINT-GRATIEN Partenaires: BJA (ARCHITECTE MANDATAIRE) Budget prévisionnel: 230 000 € HT

















GRAND PAYSAGE PAYSAGE URBAIN PAYSAGE & LOISIRS

PAYSAGE & ENFANCE

PAYSAGE LINÉAIRE

PARCS & JARDINS

TRAVAUX SPÉCIFIQUES

CENTRE DE LOISIRS - CHAMPAGNE-SUR-SEINE (77)

AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS D'UN CENTRE D'ACCUEIL SANS HÉBERGEMENT

2010-2012

Mission: CONCOURS + MAÎTRISE D'OEUVRE COMPLÈTE
Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE CHAMPAGNE-SUR-SEINE
Partenaires: BJA (ARCHITECTE MANDATAIRE)

Surface: 2 000 m²

Budget prévisionnel: 190 000 € HT + 315 000 € HT EN OPTION

CENTRE DE LOISIRS - SAINT-HILAIRE (45)

AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS D'UN CENTRE DE LOISIRS

ET D'UNE ÉCOLE MATERNELLE DES VERGERS

2010-2013

Mission: CONCOURS + MAÎTRISE D'OEUVRE COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: MAIRIE DE SAINT-HILAIRE

Partenaires: BJA (ARCHITECTE MANDATAIRE)

Budget prévisionnel: 360 000 € HT

CENTER PARCS DES TROIS FORETS (57)

CENTER PARCS DE MOSELLE : RÉALISATION D'UNE AIRE DE JEUX

2010-2012 Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: PIERRE & VACANCES

Surface: 280 m²

Budget prévisionnel: 50 000 € HT

MAGNY-LES-HAMEAUX (78)

RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER DU BUISSON: AIRE DE JEUX

2010-2012

Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: C.A. DE ST QUENTIN-EN-YVELINES
Partenaires: BRÈS+MARIOLLE URBANISTE + TUGEC VRD

Surface: 2 ha

Budget prévisionnel: 1,835 M€ HT

CENTRE PETITE ENFANCE - ENERY (95)

AMÉNAGEMENT DES ABORDS D'UN CENTRE PETITE ENFANCE ET DE SON

JARDIN PÉDAGOGIQUE

2012

Mission: CONCOURS

Maîtrise d'ouvrage: COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE SAUSSERON

Partenaires: BJA (ARCHITECTE MANDATAIRE)

Surface: 2 500M²

Budget prévisionnel: 255 000 € HT

CENTRE EDUCATION FERMÉ - BERGERAC (24)

AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS D'UN CENTRE D'ÉDUCATION FERMÉ

2019

Mission: CONCOURS

Maîtrise d'ouvrage: MINISTÈRE DE LA JUSTICE Partenaires: BJA (ARCHITECTE MANDATAIRE)

Surface: 8 000M²

Budget prévisionnel: 540 000 € HT

CENTRE PETITE ENFANCE- SAINT-WITZ (95)

AMÉNAGEMENT DES ABORDS D'UN CENTRE DE LOISIRS DU'NE CRECHE ET DES ESPACES EXTÉRIEURS DE L'ENSEMBLE DU GOUPE SCOLAIRE

2022-EN COURS

Mission: MAITRISE D'OEUVRE COMPLETE (MANDATAIRE)
Maîtrise d'ouvrage: COMMUNE DE SAINT-WITZ

Partenaires: CERAMO (BET VRD)

Surface: 6 500 M²

Budget prévisionnel: 1 420 000 € HT

















GRAND PAYSAGE PAYSAGE URBAIN PAYSAGE & LOISIRS

PAYSAGE & ENFANCE

PAYSAGE LINÉAIRE

TRAVAUX SPÉCIFIQUES

VILLAGE DE L'ENFANCE - CHARTRETTES (77)

AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS DU VILLAGE DE L'ENFANCE DES TILLEULS

2023- EN COURS

Mission: MAÎTRISE D'OEUVRE COMPLÈTE (MANDATAIRE)

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE CHARTRETTES

Partenaires: BN ARCHITECTE (ELEMENTAIRE) QUATRO ARCHITECTES (MATERNELLE) CERAMO (VRD)

Surface: 10 500 m²

Budget prévisionnel: 1 550 000 € HT



ECOLES A. GIDE - MAGNY-LES-HAMEAUX (78)

DEMINERALISATION DES COURS ECOLES ELEMENTAIRE ET MATERNELLE A. GIDE -OPRÉTATION «MA COUR PASSE AU VERT!»

2022-2023

Mission: CONCERTATION + MAÎTRISE D'OEUVRE CONCEPTION - AMO DET

Maîtrise d'ouvrage: MAIRIE DE MAGNY-LES-HAMEAUX

Budget prévisionnel: 270 000 € HT



VERNEUIL-L'ÉTANG (77)

PARVIS ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE L'EXTENSION L'ECOLE JEAN JAURÈS

2022-2024

Mission: MAÎTRISE D'OEUVRE COMPLETE (MANDATAIRE)

Maîtrise d'ouvrage: MAIRIE DE VERNEUIL-L'ÉTANG

Partenaires: BN ARCHITECTE (ELEMENTAIRE) CERAMO (VRD)

Surface: 4 590 m²

Budget prévisionnel: 450 000 € HT



BOISSISE-LE-ROI (77)

RÉAMÉNAGEMENT DES COURS DU GROUPE SCOLAIRE CHÂTEAU VILLARD

2024-EN COURS

Mission: MAÎTRISE D'OEUVRE COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: MAIRIE DE MAGNY-LES-HAMEAUX

Partenaires: ATELIER DP Surface: 2 500 m²

Budget prévisionnel: 250 000 € HT





SAINT-PIERRE DE LA RÉUNION (97)

VILLAGE DE LA PETITE ENFANCE DE TERRE-ROUGE



e parti d'aménagement des espaces extérieurs a tiré profit des caractéristiques du site de Terre-Rouge en jouant de sa topographie pour orienter les plate-formes, implanter les bâtiments et les jardins, tout en offrant des vues variées sur l'Océan.

Les talus entre plate-formes sont aménagés en «banquette végétale», espace fonctionnel et d'agrément adapté à l'usage des différentes classes d'âge des jardins d'enfant.

Des écrans végétaux créent des zones ensoleillées et des zones ombragées mais aussi des lieux où s'abriter des vents dominants de la côte. Les jardins d'enfant sont des espaces modulables en fonction de l'évolution des enfants, les plantations et revêtements de sols sont adaptés à chaque espace de jeux.

Conception du parti d'aménagement des espaces extérieurs et des jardins d'enfants :

- Plan de principe
- Coupe de principe
- Notice générale présentant le parti d'aménagement, le parti technique de traitement des dénivelés



LES BANQUETTES VÉGÉTALES

Composées d'un gabion en pierre basaltique, elles permettent une assise aménagée ci et là , derrière laquelle, des couvre-sols et arbustes, accompagnés de plantes grimpantes le long d'un treillage en bois, limitent les jardins. Derrière la banquette un talus rejoint le jardin supérieur.











e parti d'aménagement des espaces extérieurs est de faire de ce jardin, un espace ludique propre à éveiller l'esprit des enfants tout en affichant une harmonie avec le parti architectural du bâtiment, et être le support :

- des espaces récréatifs en sol souple libre de tout aménagement en relation avec les accès des espaces de vie des différentes sections
- des espaces entre les cours en relation avec les salles de repas largement ouverts sur le jardin : offrir un tableau végétal avec une banquette arbustive et un pin devant chaque espace repas.

en prolongement de ces espaces repas et banquette arbustive, les « observatoires », des espaces plus intimes et chaleureux ouverts sur le jardin central en creux. Ces espaces en bois, sont des espaces de rencontres plus calmes que les aires de jeux en sols souples. Pour marquer cette différence « fonctionnelle », changement de matériaux au sol (sol souple / bois), changement d'échelle spatiale, changement d'utilisation avec des fenêtres ouvertes sur le jardin central.













Reprise partielle des études (audit du dossier conception, reprise partielle des nivellements).

Mise au point des DCE (pièces techniques et estimations).

Consultation des entreprises, analyses et négociations.

Suivi de l'exécution des travaux (terrassements, revêtements minéraux, plantations, arrosage, bassins, mobilier et entretien).













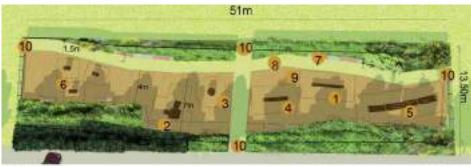
a mission porte sur la réalisation de l'aménagement de la zone dite de la «Friche», ancien boulingrin rattaché au château d'Anet au 17ème siècle. De promenade publique elle est devenue une «place des fêtes» où se succèdent fête foraine, brocante, patinoire d'hiver, marché de l'art,...

Cette large pelouse de 30 000m2 est bordée d'un double alignement de tilleuls au nord et au sud et d'un mail de tilleuls sur sept rangées avec en son coeur un boulodrome à l'est.

Aujourd'hui la commune projette de renforcer le caractère d'espace public majeur d'Anet avec le projet de création d'une salle des fêtes à proximité de la Friche. Ainsi le réaménagement de cette dernière répondra aux besoins des habitants et au suivi du patrimoine végétal.

Le parti pris en réponse au caractère identitaire du site, a été de proposer un parc linéaire étroit qui respecte les vues sur le château et l'image de ce vaste glacis vert bordé d'alignements de tilleuls, ainsi qu'une succession de petits jardins reliés par une promenade, offrant différents usages ludiques.

La première phase, est l'aménagement d'une aire de jeux pour des enfants de 3 à 10ans, avec des jeux en bois, plantations basses et sols en stabilisé renforcé et mulch bois.







Croquis perspectif







SAINT-GRATIEN (95)

AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS DE LA CRÈCHE ET D'UNE PROMENADE PLANTÉE



a mission consiste en l'aménagement des espaces extérieurs de la crèche ainsi que de l'impasse qui la longe.

La recomposition de l'ensemble de la parcelle du projet permet d'envisager l'impasse non plus comme une rupture dans le quartier mais au contraire comme un véritable cœur d'îlot. Ainsi la liaison piéton / cycle s'appréhende comme le reflet d'un passage au travers d'un jardin.

Pour conforter cette ambiance, le parcours est ponctué d'une placette au milieu de la traversée comme une invitation à la pause soulignée par une aire en platelage bois, sur lequel sont disposés quelques bancs monobloc.

Une noue paysagère accompagne tout le cheminement. Elle offre l'occasion de montrer l'existence d'une certaine biodiversité végétale tout en récoltant les eaux de ruissellement de l'ensemble de la liaison piéton / cycle.

Enfin, l'ambiance jardin sera complétée par l'implantation d'arbres-tiges et cépées à port plus libres qui apporteront la touche événementielle des saisons par leur floraison ou leur coloration automnale.

Le jardin de la crèche quant à lui sera composé d'un grand espace central occupée par une pelouse parsemée de quelques arbres à port libre. Cet espace est contenu d'une part, par la cour revêtue de sol souple et d'autre part, par des massifs d'arbustes et du potager. Cette disposition permet de dégager le plus grand espace possible pour l'évolution des enfants au cœur du jardin.







CHAMPAGNE-SUR-SEINE (77)

AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS D'UN CENTRE D'ACCUEIL SANS HÉBERGEMENT



Date: 2010-2012

Mission: CONCOURS + MAÎTRISE D'OEUVRE

COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE CHAMPAGNE-

SUR-SEINE

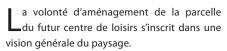
Partenaires: BJA (ARCHITECTE

MANDATAIRE)

Surface: 2 000 m²

Budget prévisionnel: 190 000 € + 315 000

€ HT EN OPTION



- Maintenir depuis la rue Grande, les vues sur la vallée de la Seine.
- Maintenir une circulation piétonne entre la rue Grande et la rue François Poulenc par un travail précis de nivellement.
- Exploiter cet espace de liaison, ouvert et en pente, en créant une succession de jardins en terrasses aux ambiances variées.

La cour du centre de loisirs, première phase d'un projet global, participe elle-même au paysage de jardins en terrasses, puisque sa limite Est est constituée d'un muret en gabion de 50cm sur lequel repose une assise en bois avec à 2 mètres une clôture de 1m de hauteur intégrée dans une double haie.

Le principe de bosquet latéral est également décliné à l'intérieur de la cour pour faire apparaître l'aménagement «propre au centre de loisirs» comme une continuité et ainsi agrandir la perception de ce dernier.













SAINT-HILAIRE (45)

AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS D'UN CENTRE DE LOISIRS ET D'UNE ÉCOLE MATERNELLE



e parti d'aménagement des espaces extérieurs consite, tout d'abord, à prendre parti de la situation du site, point de rencontre entre la sente et la rue du clos du four à chaux, pour en faire un lieu de rencontre à caractère principalement piéton afin de desservir le parvis de l'école ainsi que les équipements et habitations proches. Le parvis est ainsi dégagé et met en valeur visuellement la présence de la sente.

Ensuite, dans le but d'unifier et structurer le site, le souhait est que la limite de ce nouvel équipement devienne structurante et participe à la lecture et à la recomposition du site tout en renforçant l'articulation entre les équipements.

Ainsi une noue plantée devient à la fois le socle du bâtiment et l'élément d'animation de l'accroche de la sente sur le parvis, avec la mise en scène du «franchissement» de la noue pour accéder à la continuité de la sente. Puis elle entre dans la parcelle de l'école pour ceinturer l'espace récréatif de la cour.

L'accès au restaurant se fait par un «franchissement» de la noue qui donne accès à un petit potager verger. Cet espace pédagogique autour du potager et du verger, est à la fois mis à l'écart de l'espace récréatif par la noue, et à la fois traversé quotidiennement pour accéder au restaurant scolaire pour que les enfants puissent observer l'évolution des plantations.

La noue, espace légèrement en déclivité de quelques dizaines de centimètres et planté, sert en même temps d'espace d'infiltration des eaux de ruissellement des surfaces piétonnes, et pourrait en option conduire l'eau recueillie à un petit ouvrage de stockage d'eau pluviale pour le potager de l'école ou autre usage.























La mission consiste à prendre en charge l'étude et la conception du réaménagement des espaces publics extérieurs composés de places minérales, d'espaces verts, de circulations piétonnes et de circulations douces, d'aires de jeux, de parkings, des réseaux secs et humides et des squares adjacents des résidences (5 000 habitants).

OBJECTIFS:

- Améliorer la vie dans le quartier et son image.
- Adapter les aménagements en fonction des attentes des usages.
- Contribuer au renforcement des modes de déplacements doux.
- Introduire une perméabilité du quartier aux différents flux.
- Qualifier les espaces verts, circulations piétonnes, aires de jeux, stationnements.
- Participer au renforcement de la sécurité des usagers.
- Prise en compte de la réglementation issue de la loi 'Handicap' de 2005.
- Prise en compte des objectifs fixés dans la loi 'Grenelle 1'.

MOYENS:

- 1. Définition du parti d'aménagement et des principes paysagers et urbains à valoriser (concertation publique et élaboration de scénarii).
- 2. Définition formelle de l'aménagement et hiérarchisation des espaces et des équipements (circulations piétonnes, espaces verts, aires de jeux, stationnements, liminaires, mobilier...)
- 3. Propositions techniques sur le choix des matériaux et matériels
- 4. Intégration de la démarche environnementale dans la réflexion de composition et d'exécution des travaux.











ENNERY (95)

AMÉNAGEMENT DES ABORDS D'UN CENTRE PETITE ENFANCE ET DE SON JARDIN PÉDAGOGIQUE



e parti d'aménagement des espaces extérieurs du centre d'accueil petite enfance s'organise autour du jardin pédagogique central et fédérateur. Celui-ci permet à la fois de passer graduellement dans les différents jardins qui enserrent le bâti, et d'avoir des vues sur l'ensemble des jardins par des transparences de l'espace bâti.

Les différents espaces sont les suivants :

1. LE JARDIN PÉDAGOGIQUE CIVILISÉ

Situé au cœur du bâtiment, il se compose d'une vaste pelouse ouverte, ponctuée de bacs mobiles, de tailles et vocations variées. Ce poumon vert central est bordé d'une allée dallée animée d'empreintes d'insecte, fil conducteur à travers le bâtiment et à travers les jardins.

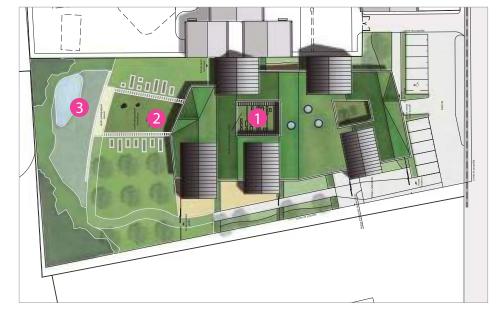
2. LE JARDIN PÉDAGOGIQUE DOMESTIQUÉ

Ce jardin est une grande pelouse qui s'étend jusqu'à l'espace d'observation du jardin pédagogique naturel légèrement surélevé. Latéralement la pelouse est bordée du même cheminement dallé, mais l'aspect civilisé disparaît, et l'herbe pousse de plus en plus entre les dalles qui s'écartent jusqu'à la zone pédagogique naturelle.

De part et d'autre des bacs-potagers de dimensions adaptées à la pratique du jardinage par les enfants.

3- LE JARDIN PÉDAGOGIQUE NATUREL

Le jardin pédagogique naturel est clos et les enfants peuvent l'observer depuis l'espace d'observation qui surplombe très légèrement la mare entourée d'une roselière. La mare est alimentée dans le principe par les noues drainantes des jardins.









AMÉNAGEMENT DES ABORDS D'UN CENTRE D'ÉDUCATION FERMÉ



e parti de la perception du site depuis L'extérieur s'appuie :

S ur la topographie du site (Relief naturel > plateforme « homogène » à 0,5% cote moyenne 41.80 sur 100m environ par 60m à l'ouest, puis déclivité à 5% sur 50m environ vers le chemin des Gallinoux), pour offrir un jeu de terrasses et asseoir l'ensemble des éléments bâtis et du plateau sportif sur la plateforme naturelle principale, appuyant la démarche d'économie de moyen du projet.

a volonté de faire participer à une image identitaire et positive du site, la contrainte des limites : un glacis enherbé délimité par un saut-de-loup offre une vue sur un jeu de terrasses plantées et dominées par une pinède laissant percevoir entre le rythme des troncs le bâtiment du CEF.

a volonté de faire du bâtiment, le pivot, l'articulation entre les espaces extérieurs pour une meilleure cohérence et lecture du site.

a volonté de faire écho à l'alignement de fauxcyprès, orienté est-ouest, pour servir de filtre végétal et mettre en place une trame végétale adaptée au site et structurante.

L'entrée et les limites

'accès du site est mis en scène par le franchissement d'un glacis engazonné et d'un saut de loup offrant des vues dégagées sur l'ensemble du site, avec la lecture du bâtiment du CEF unissant les deux plates-formes du projet.

Ce saut-de-loup avec une dépression engazonnée de 1m et un gabion de 2m associé à une grille de 1m20 à 2m.







SAINT-WITZ (95)

AMÉNAGEMENT DES EXTERIEURS DE LA MAISON DE L'ENFANCE ET DU GROUPE SCOLAIRE



e projet consiste à concevoir les abords de deux nouveaux bâtiments (un centre d'accueil et de loisirs sans hébergement et une crèche de 30 berceaux) sur la parcelle du groupe scolaire maternelle et primaire existant de la Commune dont les exterieurs seront réinventés en totalité. avec pris en compte d'importantes dévivellées traitées par soutènements pour gagner en surface.

'ensemble des espaces exterieurs du groupe scolaire est réaménagé en site occupé afin, d'une part, de redistribuer les espaces identifiés à chaque usage et tranche d'âge (maternelle et élémentaire) mais également une mise aux normes d'accessibilité pour tous de l'ensemble des extérieurs. L'ensemble des réseaux et revêtements de sols seront repris.

Pour les deux nouveaux bâtiments, sera crée un parvis en accès direct depuis la rue et permettra non seulement l'accès aux deux nouveaux bâtiments, mais également une nouvelle distribution pour l'école primaire et l'école maternelle. L'objectif étant de centraliser l'accueil des enfants et simplifier les entrées et sorties pour les familles. Chaque batiment sera également accompgané par des espaces extérieurs dédiés (cours pour le Centre de loisirs et jardin pour la Crèche).

'implantation de nombreux espaces plantés et arborés, d'une végétation plus locale, viendra participer à l'objectif de déminéralisation des sols et à la création d'îlots de fraicheurs et augmenter ainsi de 30% les surfaces plantées et réduire les ilots de chaleur par la mise en oeuvre de matériaux clairs, porreux et/ou infiltrants, bassin de stockage.













La volonté de la mairie était d'une part de rénover l'école élémentaire, à l'ouest du site, et de créer une nouvelle école maternelle, halte garderie et ALSH à l'est du site tout en réaménageant les abords des écoles. Un espace nature ludique à l'arrière du groupe scolaire. était également attendu par la commune.

Le diagnostic du paysage de cette parcelle de 1ha a mis en avant le potentiel du site mais aussi les points à travailler comme le fort enclavement de la partie arrière, les talus et dénivelés à retravailler pour permettre l'accessibilité du site à tous, la nécessité de retrouver une unité et cohérence sur l'ensemble du site. Le parvis du groupe scolaire présentait un patrimoine végétal intéressant mais son aménagement très fonctionnel n'en faisait pas un lieu convivial.

e projet s'appuie sur le patrimoine végétal du site et le parti pris architectural des deux nouvelles écoles pour redonner cohérence et convivialité pour un îlot de nature ouvert à tous, recréant une unité aujourd'hui manquante au site.

Le projet offre un nouveau parvis au pourtour marqué par des noues plantées, est animé de massifs plantés formant de petits îlots arborés délimités de bancs. Du parvis l'espace s'ouvre sur l'île du Cèdre, espace-promenade nature agrémenté de nombreux jeux et espaces ludiques dans une ambiance naturelle et plantée. Les cours sont désimperméabilisées, végétalisées pour offrir un cadre «vert» et ombragé aux nouvelles cours.







pars le cadre du programme «Ma cour passe au vert !», engagé depuis 2020 par la commune de Magny-les-Hameaux, les deux cours de l'école élémentaire et maternelle A. Gide ont fait l'objet d'une intervention de déminéralisation et végétalisation.

Notre mission a porté sur plusieurs aspects:
- Ateliers de concertation - Conception (plans et cahier des charges) - Etude hydraulique
- Suivi des travaux en temps que AMO auprès du Service espaces-verts de la Ville.

A teliers de concertation: Mise en place d'une méthodologie d'approche pour sensibiliser les enfants au changement de leur cour d'école, réflexion partagée sur les propositions d'aménagements imaginés par les enfants, organisation et conception du réaménagement des cours. Animation et conduite d'un atelier pour chaque classe. Atelier de concertation avec les enseignants personnels et parents d'élèves dans le même objectif d'analyse des usages actuels et futurs et sensibilisation à la démarche de déminéralisation/végétalisation, imaginer le futur plan des cours.

Conception des futurs cours : A partir des ateliers animés préalablement, analyse de l'ensemble des propositions, hiérachisation des usages futurs et des possibilités (techniques et financières) d'aménagement. Etudes hydrauliques et données téchniqsues et graphiques relatives aux dossiers de subventions (Agence de l'eau Seine Normandie et de la Région IDF). Dossier technique de consultation.

Suivi des travaux dans le cadre d'une AMO aux services des espaces- verts de la Ville.

Déminaralisation-végétalisation de 50% des surfaces totales des 2 cours.















Dans le cadre du programme d'extension de l'école élémentaire Jean Jaurès, le projet prévoit également le réaménagement du parvis de desserte de l'école et de la nouvelle salle des Fêtes.

Notre mission de maîtrise d'oeuvre complète s'appuie sur la démarche de «cour Oasis»

- -un travail sur la désimperméabilisation des sols,
- -la gestion des eaux pluviales avec notamment des noues plantées de stockage et régulation des eaux pluviales.
- l'apport de fraicheur par la plantation d'arbres et arbustes, et l'aménagement de sols en revêtements clairs (albedo),
- -la proposition de nouveaux usages pour les cours et un espace gradins pour l'école en extérieur.
- une ambiance plus naturelle avec l'usage du bois et de couleurs beige/ocre/miel.











RÉFÉRENCES

PAYSAGE & LOISIRS
PARCS & JARDINS
PAYSAGE & ENFANCE

PAYSAGE LINÉAIRE

TRAVAUX SPÉCIFIQUES

LIAISONS DOUCES-MARNE-LA-VALLÉE (77)

SECTEUR IV - RÉSEAU PISTE CYCLABLE

2006

Mission: ASSISTANCE AU BET POUR L'AVP Maîtrise d'ouvrage: EPA FRANCE Partenaires: TUGEC BET (MANDATAIRE)



LIAISONS DOUCES - EVRY (91)

AMÉNAGEMENT DE LA LIAISON DOUCE DU CHEMIN DE RIS À CORBEIL

2008-2010 Mission: COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: C.A. EVRY CENTRE ESSONE

Surface: 800 ml x 3 m DE LIAISON DOUCE ET UNE EMPRISE DE 12 m $\,$

D'INTERVENTION

Budget prévisionnel: 215 000 € HT



LIAISONS DOUCES - MARNE-LA-VALLÉE (77)

LES VILLAGES NATURE - LIAISONS DOUCES

2017

Mission: COMPLETE

Maîtrise d'ouvrage: EPA FRANCE Partenaires: TUGEC BET (MANDATAIRE)

Linéaire : 2 800 METRES

Budget prévisionnel: 680 000€ HT



ACCOMPAGNEMENT ROUTIER- COUVERTURE A86 (78)

ACCOMPAGNEMENT PAYSAGER DES PROTECTIONS PHONIQUES

2009-2013
Mission: PARTIELLE

Maîtrise d'ouvrage: DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉQUIPEMENT DE LA RÉGION IDF

Surface: 300 ml

Budget travaux: 130 000 € HT



ACCOMPAGNEMENT ROUTIER -RN 12 - EX RN 286 (78)

AMÉNAGEMENT PAYSAGER ENTRE DEMI-ÉCHANGEUR DE ST QUENTIN EN

YVELINES ET PONT COLBERT

2009-2014
Mission: PARTIELLE

Maîtrise d'ouvrage: DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DES ROUTES IDF DIRECTION DE L'INGÉNIERIE - SERVICE D'INGÉNIERIE ROUTIÈRE OUEST

Surface: 3 HA

Budget prévisionnel: 520 000€ HT (PLANTATIONS)



ACCOMPAGNEMENT ROUTIER -RN 118 BIÈVRES (78)

AMÉNAGEMENT ET PAYSAGEMENT DES PROTECTIONS PHONIQUES EN VALLÉE CLASSÉE - BIEVE

2018-2020

Mission: ASSISTANCE À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Maîtrise d'ouvrage: DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DES ROUTES IDF DIRECTION DE L'INGÉNIERIE - SERVICE D'INGÉNIERIE ROUTIÈRE OUEST

Surface: 3 KM

Budget prévisionnel: 250 000€ HT (PLANTATIONS)



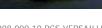
ACCOMPAGNEMENT ROUTIER- A 13 - VIADUC DE S¹ CLOUD (92)

BASSINDERÉTENTION DESEAUX PLUVIALES - BOULOGNE - BILLANCOURT

2018-2019

Mission: PARTIELLE - AMO - AMOE
Maîtrise d'ouvrage: DRIEA IDF
Surface : 5 000 METRES CARRÉS
Capacité bassin : 1 350 M3
Budget prévisionnel : 1 100 000 € HT

dont 250 000 \in HT (HABILLAGE BASSIN + PLANTATIONS)







A ssistance au bureau d'étude TUGEC

Elaboration des documents graphiques sur la base des plans Autocad.

- coupes sur différents réseaux de Marne-la-Vallée,
- plans sur les sections types des giratoires, voiries de la ville nouvelle,
- plan de phasage,
- plan de répartition des maîtrise d'ouvrage.





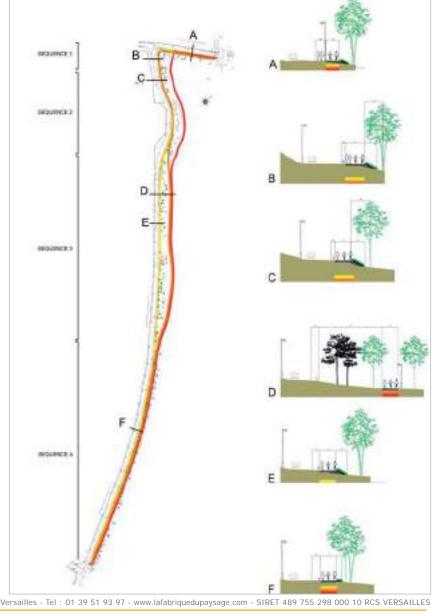




mission porte sur la réalisation de l'aménagement d'une liaison douce le long du chemin de Ris à Corbeil, voie étroite surplombant un bois à proximité de la Seine à Evry.

Le contexte a nécessité un diagnostic fin de la végétation en place, des travaux de terrassement et de leurs impacts sur la végétation pour optimiser l'adéquation du parcours de la liaison douce avec le site traversé.

- Un diagnostic fin du site a permis de dégager au-delà du programme qui prévoyait de longer la voie, plusieurs scénarios s'appuyant soit sur le patrimoine végétal existant à mettre en valeur, soit sur la diminution des travaux de terrassements soit sur l'optimisation de la sécurité des usagers (traversée, contexte...) mais aussi du paysage traversé.
- Présentation des scénarios aux associations locales cyclistes.
- Réalisation des phases APS, AVP, PRO et DCE.
- Consultation des entreprises, analyses des offres.
- Suivi de l'exécution des travaux







Dans le cadre de l'opération «Les Villages Nature» (Disney - Pierre & Vacances) réalisation d'une liaison douce publique sur un linéaire de 2 800 m.

l'itinéraire reprend le maillage des anciens chemins communaux sur 1 000 ml (de Bailly-Romainvilliers à Villeneuve-le-Comte) et sur 800 ml en création nouvelle dont 600 ml en milieu boisé à haute sensibilité écologique et environnementale (espèces protégées).

Intervention dans la section boisée a été précédée d'un abattage méticuleux des arbres trop impactés par le tracé, un nettoyage et une mise en sécurité des arbres conservés.

Les sections en zones découvertes ont été plantées en partie avec des arbustes et quelques arbres avec des essences locales.

nstallation de mesures de protection anti intrusions (barrières renforcées).





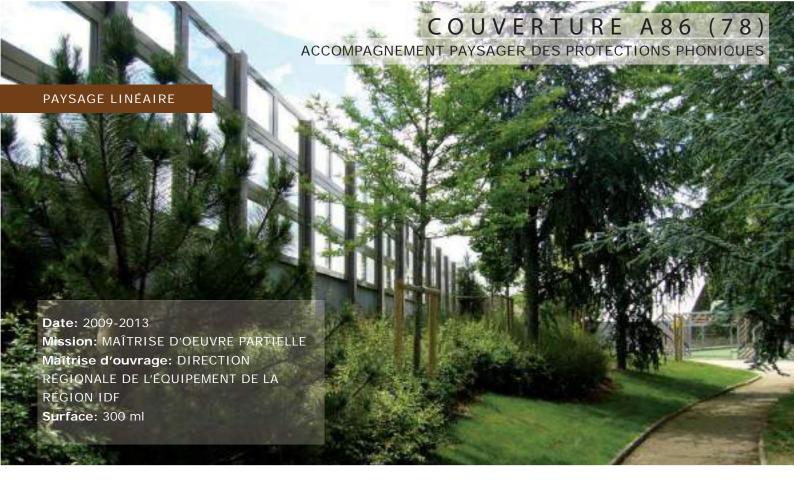












a mission porte sur l'accompagnement de la Maîtrise d'ouvrage dans le choix de conception et la réalisation des prescription paysagères, pour la végétalisation des dalles de couverture de l'A86 et de l'accompagnement paysager des protections phoniques complémentaires.

Reprise de la conception, établissement du cahier de charges techniques (méthodologie de chantier, choix de la palette végétale, CCTP, plans de plantation, estimations), ACT, VISA et assistance lors de la phase EXE.













AMENAGEMENTS PAYSAGERS RN12 (78)

PROTECTIONS PHONIQUES PLATEAU DE SATORY - VERSAILLES



La mission porte sur l'accompagnement de la Maîtrise d'ouvrage dans le choix de conception et la réalisation des prescription paysagères, pour la végétalisation et l'accompagnement paysager des merlons et écrans phoniques de la RN 12 sur le plateau de Satory à Versailles en secteur classé et sauvegardé (Chateau de Versailles).

Reprise de la conception, établissement du cahier decharges techniques (méthodologie de chantier, choix de la palette végétale, CCTP, plans de plantation, estimations), ACT, VISA et assistance lors de la phase EXE.

Le choix de la palette végétale c'est porté sur des essences forestière locales afin de recréer un complément à la forêt domaniale de Versailles.

Le boisement linéaire ainsi crée intégre et dissimule un mur gabion anti-bruit de 2m de hauteur implanté en crète des merlons.

Travaux d'aménagement paysager d'un bassin de rétention associé par phyto-épuration en site classé (Château de Versailles)

Contraintes techniques:

- livraison et mise en oeuvre de 14 000 m3 de terre végtale sur 28 000 m^2
- plantation de 88 000 jeunes plants (touffettes et baliveaux) avec protection gibier
- mise en oeuvre de 2 700 m3 de broyat de bois pour paillage.
- -semis complémentaires de ligneux de haut jet.
- -confortement 4 ans



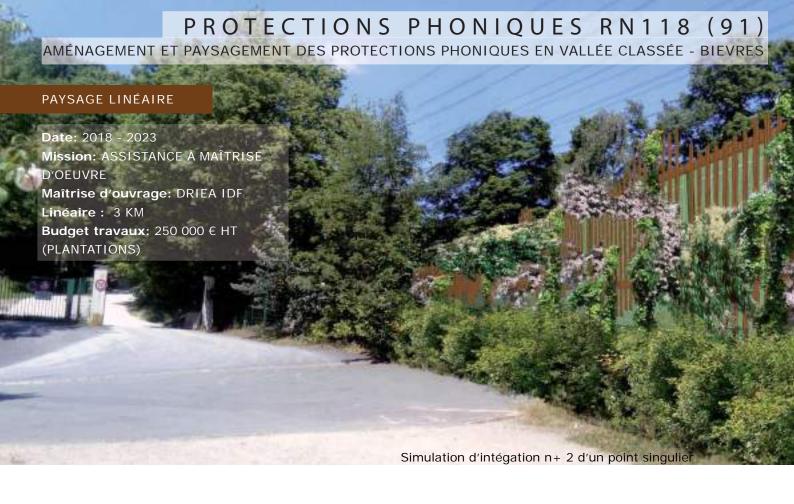












a mission porte sur l'accompagnement de la Maîtrise d'ouvrage dans le choix de conception et la réalisation des prescription paysagères, pour la végétalisation et l'accompagnement paysager des écrans phoniques de la RN 118 en site remarquable vallée classée de la Bièvres sur la Commune de Bièvres.

tudes menées en concertation avec l'agence d'architecture Alain SPIELMANN (Paris) en charge des stuctures modulaires des protections phoniques (anciens modules existants rénovés 980 ml et nouveaux modules crées 2 000 ml).

onception du parti paysager, établissement du cahier de charges techniques (méthodologie de chantier, choix de la palette végétale, CCTP, plans de plantation, estimations), VISA et assistance lors de la phase EXE.

A ssistance au Maître d'ouvrage auprès de l'Architecte des Bâtiments de France, concertation avec la Mairie de la Ville de Bièvres (réalisation de documents préparatoires de présentation - cartes, plans, photomontages...).

e choix de la palette végétale c'est porté sur des essences forestière locales afin de repondre aux exigences du site naturel classé de la Vallée de la Bièvres.





Simulation n+3 végtétalisation sur panneaux acoustiques.



Etat atuel de la piste cyclable le long de la RN 118.



a mission porte sur l'accompagnement de la Maîtrise d'Ouvrage et Maîtrise d'oeuvre dans le choix de conception et la réalisation des prescriptions paysagères et des démarches administratives pour la création et l'intégration du bassin d'eaux pluviales du viaduc de St Cloud (A13) en site classé, et de son accompagnement paysager.

Analyse de site, implantation du bassin, méthodolgie de travaux, conception et proposition pour l'habillage du bassin et des aménagements paysagers d'accompagnement.

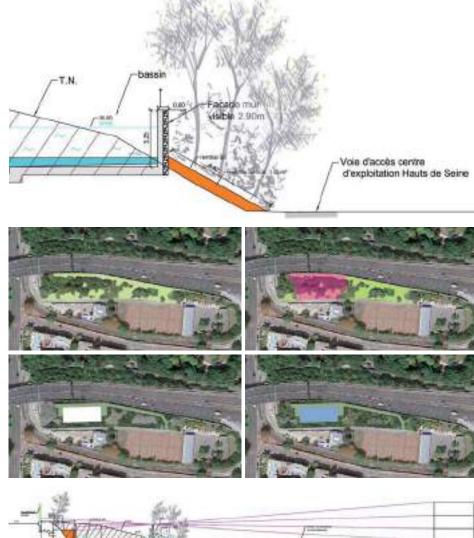
Assistance aux démarches auprès de la DRIEE et

Préparation du dossier d'analyse et du dossier de présentation du projet pour validation en Commision départementale de la nature, des paysages et des sites.

Etablissement du cahier de charges techniques (méthodologie de chantier, choix de la palette végétale, CCTP, plans de plantation, estimations), ACT, VISA et assistance lors de la phase EXE.

Contraintes techniques:

- Parcelle en site classé (ancienne propriété Rothschild).
- Implantation du bassin dans le talus de soutènement de l'A 13, avec forte pente
- Recherche de la préservation maximum de la végétation existante pour limiter l'impact visuel
- Intégration de l'ouvrage vis à vis des riverains
- Choix d'une palette végétale adaptée







RÉFÉRENCES

GRAND PAYSAGE
PAYSAGE URBAIN
PAYSAGE & LOISIRS
PARCS & JARDINS
PAYSAGE & ENFANCE
PAYSAGE LINÉAIRE
TRAVAUX SPÉCIFIQUES
& ENVIRONNEMENTAUX

TRAVAUX SUR DALLE -COUVERTURE A86 (78)

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DES DALLES SUPÉRIEURES - A86 VERSAILLES (78)

2009-2013

Mission: PARTIELLE

Maîtrise d'ouvrage: DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉQUIPEMENT DE LA RÉGION IDF

Surface: 0,9 ha

Budget travaux: 640 000 € HT



TRAVAUX ENVIRONNEMENTAUX - CENTER PARCS DE LA VIENNE (86)

RÉALISATION DE TRAVAUX ENVIRONNEMENTAUX

2012 - 2013

Mission: ÉTUDE TECHNIQUE ET DIRECTION DES TRAVAUX (DCE, ACT, DET, AOR)

Maîtrise d'ouvrage: PIERRE & VACANCES

Partenaires: BIOTOPE

Surface: 75 ha (opération globale)

Budget prévisonnel : 100 000 \in HT (travaux environnemantaux)



TRAVAUX DE DÉBOISEMENT-CENTER PARCS - MOSELLE (57)

AMÉNAGEMENT DU CENTER PARCS: DÉBOISEMENT ET DÉFRICHEMENT

2008-2009

Mission: ÉTUDE TECHNIQUE ET DIRECTION DES TRAVAUX (DCE, ACT, DET, AOR)

Maîtrise d'ouvrage: PIERRE & VACANCES Partenaires: TOP FOREST (SOUS-TRAITANT)

Surface: 110 ha

Budget prévisionnel: 717 000€ HT (hors bâti)



TRAVAUX DE RENATURATION - CENTER PARCS DE LA VIENNE (86)

RENATURATION DU RU DU BOURDIGAL

2009-2013

Mission: PARTIELLE

Maîtrise d'ouvrage: DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉQUIPEMENT DE LA RÉGION

IDF

Surface: 0,9 ha

Budget travaux: 640 000 € HT



BASSIN ENTERRE - SAINT-HILAIRE (45)

RÉALISATION DE BASSINS ET NOUE DE STOCKAGE ENTERRES - ECOLE MATERNELLE DES VERGERS

2010-2013

Mission: MAITRISE D'OEUVRE COMPLÈTE

Maîtrise d'ouvrage: VILLE DE SAINT-HILLAIRE

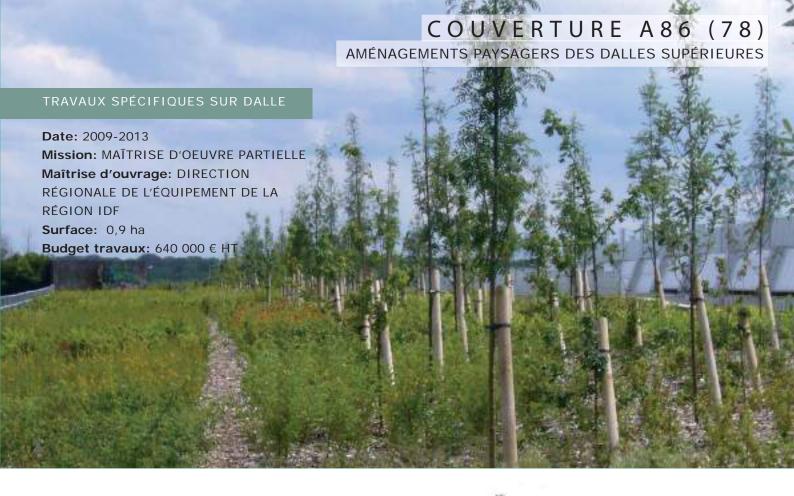
Partenaires: BJA (ARCHITECTE MANDATAIRE)

Surface: 140 M3 de capacité de stockage

Budget travaux: 360 000 € HT







a mission porte sur l'accompagnement de la Maîtrise d'ouvrage dans le choix de conception et la réalisation des prescription paysagères, pour la végétalisation des dalles de couverture de l'A86 et de l'accompagnement paysager des protections phoniques complémentaires.

Reprise de la conception, établissement du cahier de charges techniques (méthodologie de chantier, choix de la palette végétale, CCTP, plans de plantation, estimations), ACT, VISA et assistance lors de la phase EXE.

Contraintes techniques:

Dalle Nord

- dalle de couverture à 6 m de hauteur
- portance limitée sans accès possible en dehors de micros-engins.
- livraison et mise en oeuvre de 3 000 m3 de terre-végétale en big bag par gruttage.
- plantation de 240 jeunes tiges
- plantation de 15 000 arbustes

Dalle Sud

- Dalle à 8 m de hauteur sans accès possible
- souflage de 380 m3 de billes d'argile support de sédum pré cultivés
- mise en oeuvre de 3 800 m² de tapis de sédum précultivé.

Confortement 2 ans











CENTER PARCS DE LA VIENNE (86) AMÉNAGEMENT DU CENTER PARCS DE LA VIENNE: TRAVAUX ENVIRONNEMENTAUX ET DEFRICHEMENTS TRAVAUX ENVIRONNEMENTAUX Date: 2012- 2013 Mission: ÉTUDE TECHNIQUE ET DIRECTION DES TRAVAUX (DCE, ACT, DET, AOR) Maîtrise d'ouvrage: PIERRE & VACANCES Partenaire: BIOTOPE (CONSEIL ECOLOGIQUE ET SCIENTIFIQUE) Surface: 75 ha (OPÉRATION GLOBALE) budget travaux: 100 000 € HT (TRAVAUX ENVIRONNEMENTAUX)

Mise en oeuvre de mesures de protections environnementales préalables aux travaux de défrichements et déboisements dans lecadre de la réalsiation du Center Parc de la Vienne (86).

Mise au point du DCE (pièces techniques et estimations) pour les travaux environnementaux en partenarait avec BIOTOPE

Consultation des entreprises, analyses et négociations.

Suivi de l'exécution des travaux (en partenariat avec BIOTOPE).









Préparation de zone d'accueil pour déplaquage de plantes hôte d'espèce protégée, replaquage.

Protection d'espèces protégées par mise en oeuvre de clôtures et portail d'accès.

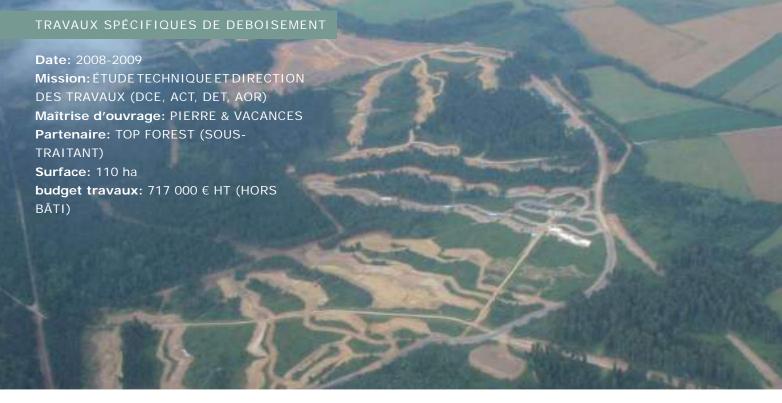
Mise en oevure de bâches de protection batraciens avec pose de seaux pour récolte et comptage de peuplements.





CENTER PARCS DE MOSELLE (57)

AMÉNAGEMENT DU CENTER PARCS DE LA MOSELLE: DÉBOISEMENT ET DÉFRICHEMENT



xpertise arboricole du boisement

Mise au point du DCE (pièces techniques et estimations) pour les travaux de déboisements et de défrichements.

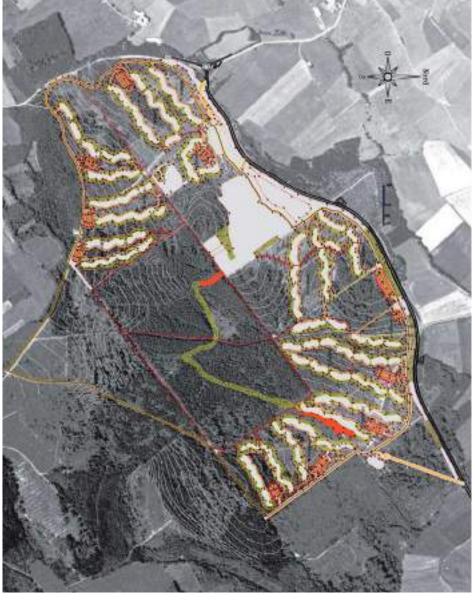
Consultation des entreprises, analyses et négociations.

Suivi de l'exécution des travaux (défrichements et déboisements).

Vente de bois d'oeuvre et valorisation des rémanents en plaquette forestière pour la filière bois énergie.











L'éxutoire du ru du Bourdigal a vu son débit en partie diminuer par la réalisation d'un «passage à gué» 🚺 d'un agriculteur pour accéder à sa parcelle.

Dans le cadre de la réalisation du Center Parcs de la Vienne il était important d'une part de rétablir le débit du ru et d'autre part de retrouver une continuité éologique avec un passage pour les amphibiens sous l'ouvrage.

La première étape a constisté au démontage du passage à gué.

La deuxième étape tient dans la mise au sec d'une partie du ru par la mise en place de batardeau et une dérivation par pompage 2, pour pouvoir poser le dalot de franchissement.

Suit la réalisation de deux lits en fond de dalot (3) pour rétablir les continuités écologiques. Enfin les abords sont empiérrés (4) pour permettre aux amphibiens de remonter la berge.





Dans le cadre de la réalisation de l'accueil de loisirs et de l'école maternelle des Vergers, le parti du projet était d'intégrere à la conception une démarche de gestion alternative des eaux de pluie avec gestion du débit de fuite à 3l/s demandé par la communauté d'agglomération d'Orléans.

Après l'étude du rapport géotechnique, il s'avérait que le sous-sol était très peu perméable. Nous avons donc opter pour un stocker souterrain des eaux pluviales par plusieurs procédés s'intégrant au mieux à la situation du projet.

Ainsi sous les nouveaux parkings réalisés en accompagnement de la nouvelle voie de desserte, le parti retenu a été celui de deux bassins de stockage enterré en structure alvéolaire de 85m3 1 et 10m3 2.

En pied de bâtiment une tranchée drainante a été réalisée.

Une cuve de stockage a été mise en oeuvre pour l'arrosage des jardins potagers de l'école.

Enfin une noue de stockage de 45m3 4 a été réalisée en limite de la cour de récréation puis engazonnée et plantée.









